

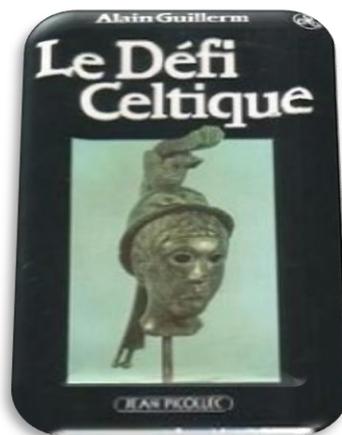
Société contre l'État :

Société Celtique et Gauloise ; Introduction au « Défi Celtique »

Alain Guillermin

*Société celtique société contre l'État : à
l'origine de la culture européenne*

Introduction au livre "Le Défi Celtique" d'Alain Guillermin, 1986



Compilé par Résistance 71 en Août 2015

<https://resistance71.wordpress.com/>

Version PDF réalisée par JBL1960 02/2017 ► www.jbl1960blog.wordpress.com

Société contre l'État : Société celtique et gauloise, introduction au « Défi Celtique » d'Alain Guillermin

« La relation politique de pouvoir précède et fonde la relation économique d'exploitation. Avant d'être économique, l'aliénation est politique, le pouvoir est avant le travail, l'économique est une dérive du politique, l'émergence de l'État détermine l'apparition de classes. »

~ Pierre Clastres ~

INTRODUCTION

<https://resistance71.wordpress.com/2015/08/15/societe-contre-letat-societe-celtique-et-gauloise-introduction-au-defi-celtique-dalain-quillerm/>

Cette préoccupation politico-anthropologique nous a été dictée par le cheminement de notre recherche sur les solutions potentielles au marasme ambiant de nos sociétés occidentales, viciées et perverses par la doctrine suprématiste forcenée dominante depuis le XV^{ème} siècle (certains diront depuis l'ère de la première croisade à la fin du XI^{ème} siècle...) et sa mise en application globale par le truchement du colonialisme fondé sur l'hégémonie culturelle judéo-chrétienne englobant le monde. Nous avons identifié l'État et ses institutions, quelle qu'en soit la forme adoptée, comme outil du maintien de la division politique de la société à des fins de contrôle oligarchique des sociétés et au travers de l'étude des recherches d'anthropologues, sociologues et d'historiens réputés comme (liste non exhaustive) : Pierre Clastres, Marshall Sahlins, Robert Jaulin, David Stannard, Charles Mann, Taiiaki Alfred Russell Means, Pierre Kropotkine, Sam Mbah, I.E. Igariwey et maintenant Alain Guillermin, que la société humaine a vécu de fait des millénaires sans structures étatiques, sans division politique de la société et que contrairement au dogme enseigné dans les deux grands courants anthropologiques "classiques" du structuralisme évolutionniste et du marxisme, l'État n'est non seulement pas la finalité de l'histoire, le sommet de l'évolution de la société humaine, son stade ultime de "maturation", mais qu'il en serait au contraire une entrave, une anomalie, une certaine perversion le rendant en rien inéluctable aux sociétés humaines sur cette planète.

Après avoir lu et étudié les modes de gouvernance des sociétés indigènes des Amériques (Nord et Sud), de Mélanésie, des sociétés traditionnelles au travers du continent africain, il se dégage un certain schéma évident concernant ces sociétés, qui bien qu'évidemment culturellement bien différentes, partagent néanmoins des caractéristiques politiques étonnamment similaires, au-delà de la géographie et du temps : une construction politique unie sans division, une chefferie sans pouvoir, un pouvoir décisionnaire dilué dans le peuple et des conseils populaires ou de chefs représentants sans pouvoir exécutif, une collectivisation des biens et des terres, un mode de production abondant mais refusant et prévenant l'accumulation de richesses et le plus souvent, une redistribution des biens et richesses excédentaires sous la forme de dons, de potlaches, faisant de toutes ces sociétés des sociétés peu ou prou fondamentalement égalitaires. Sous leur forme traditionnelle, ces sociétés

existent toujours aujourd'hui, même si l'avènement de l'État colonial et son mode d'oppression systémique a réduit les pratiques inhérentes de ces sociétés au statut de "fonctions folkloriques", elles demeurent ce à quoi se rattachent les gens lorsque le système s'effondre et ne répond plus à leurs besoins.

Ainsi, tout naturellement avons-nous été amenés à nous poser la question subsidiaire : Quid de la société européenne ? Quel est son fondement ? Peut-on trouver une corrélation avec les autres sociétés ancestrales traditionnelles des autres continents ? Si oui, peut-on parler d'une universalité de mode de gouvernance humain au-delà du lieu et du temps ? Si cela s'avère, que penser de l'État et de son mode de fonctionnement ? Peut-on en sortir ?

Notre découverte de l'historien et philosophe breton **Alain Guillerm** (1944-2005), grand spécialiste de la civilisation celtique, disciple de Fernand Braudel (fondateur de l'école historique des Annales avec Marc Bloch et Lucien Febvre), connu pour sa fameuse thèse d'État éditée sous le titre "**La pierre et le vent**" (1985), livre phare de la "nouvelle histoire" et se situant dans la lignée de l'anthropologue politique Pierre Clastres qu'il connaissait personnellement et avec qui il avait eu de longs entretiens, a levé un grand voile sur la question et nous a permis de tentativement répondre aux questions posées au fur et à mesure de cet exposé en plusieurs épisodes.

Alain Guillerm a aussi publié 11 autres livres dont : "*Le luxembourgeois aujourd'hui*" (1970) ; "*Clefs pour l'autogestion*", 1976 ; "*L'Autogestion généralisée*", 1979 ; "*La grève et la ville*", 1979.



Pour mieux comprendre les tenants et aboutissants, nous citerons de larges extraits du remarquable ouvrage d'Alain Guillerm, "*Le Défi Celtique*", Ed. Jean Pollec, 1986, qui constitue en fait le tout début de sa thèse d'état, où nous verrons comment Guillerm balaie les fausses-vérités et omissions faites par l'histoire classique au sujet de l'histoire de la société celtique, histoire d'état qui n'a jamais véritablement cherché à établir la réalité concernant la civilisation celte en général et celle de "nos ancêtres les Gaulois" en particulier, nous allons voir pourquoi...

Cet ouvrage est divisé en trois parties, que nous respecterons dans l'ordre des citations :

- *Première partie : Les Celtes contre l'État*
- *Deuxième partie : Les Celtes après l'État*
- *Troisième partie : La société celtique*

L'ouvrage de recherche d'Alain Guillerm n'est pas un livre sur les Gaulois exclusivement, il traite certes de ceux-ci mais aussi des autres nations celtes telles les Irlandais, les Gallois et les Bretons. Le livre nous aide à comprendre pourquoi et comment certains mythes se sont propagés sur la civilisation celtique, surtout concernant les Gaulois du 1er siècle avant notre ère : pour l'essentiel, les Celtes et les Gaulois étant des peuples de traditions orales, bien que les druides lisaient et écrivaient le grec (puis le latin), tout ce qu'on "connaît" de la société gauloise nous a été rapporté par les écrits de leur vainqueur Julius Caius Caesaris (Jules César) dont les descriptions militaires apportèrent certains éclairages sur la vie guerrière et les

pratiques des Gaulois au combat, mais rien de vraiment réel sur leur vie quotidienne et leur civilisation dans la mesure où l'intérêt de César qui ne l'oublions pas, écrivait pour ses compatriotes du Sénat et du peuple, résidait dans la description de peuples barbares, sauvages, indisciplinés et sans culture. Ainsi, Rome pouvait remplir sa mission de "lumière rayonnant sur le monde", apportant la "civilisation" aux barbares et aux "incultes". Depuis, le même discours fut employé pour justifier de toutes les entreprises coloniales occidentales et nos livres d'histoire n'expliquant en rien ce qu'était la civilisation celtique en général et gauloise en particulier, ne fait le plus souvent que colporter les mythes initiés par Jules César pour se consacrer aux "lumières civilisatrices" de l'époque gallo-romaine et de l'empire. N'oublions pas que notre société actuelle européenne est issue directement du droit romain et que l'Empire romain fut "donné" par Constantin à l'église, l'empire chrétien (la "Chrétienté") succédant ainsi à Rome au IV^{ème} siècle de notre ère (même si l'écrit du "don de Constantin" est une forgerie datant du IX^{ème} siècle...)

A qui profite donc une telle omission ? C'est ce que nous découvrirons pas à pas avec l'aide d'Alain Guillerm.

Rendons donc à Cés... pardon, aux Gaulois et aux Celtes ce qui leur appartient !

Nous finirons cet exposé sur une conclusion personnelle de synthèse au sujet de ce que nous avons appris des sociétés traditionnelles des différents continents au travers des âges, leurs points communs, où se situe la recherche de Guillerm en ce qui concerne le berceau celtique de la civilisation européenne et nous verrons si l'État est de fait, si inéluctable qu'on veut bien nous le présenter, ce pour pouvoir le cas échéant entrevoir des solutions à ce marasme sociétal programmé qu'on nous impose à grand renfort de propagande frelatée.

Enfin nous terminerons cette introduction avec une « *mention spéciale* » pour **notre lectrice assidue « ratuma »**, qui nous a mis sur la « piste » d'Alain Guillerm... Grand merci, ce fut particulièrement utile dans notre quête pour un tronc commun des sociétés humaines au-delà du facteur espace-temps !



Société contre l'État : Société celtique et gauloise, le « Défi Celtique » d'Alain Guillermin ~ 1ère partie ~

“L'État c'est ainsi que s'appelle le plus froid des monstres froids et il ment froidement et le mensonge que voici sort de sa bouche : 'Moi, l'État, je suis le peuple.'... Là où le peuple existe encore, il ne comprend pas l'État et il le hait comme un mauvais œil et comme un péché contre les coutumes et les droits...

Mais l'État, lui, ment dans tous les idiomes du bien et du mal et quoi qu'il dise, il ment et ce qu'il possède, il l'a volé. Tout est faux en lui, il mord avec des dents volées, lui qui mord si volontiers. Fausses sont même ses entrailles...

'Sur Terre il n'est rien de plus grand que moi : je suis le doigt qui crée l'ordre, le doigt de dieu', voilà ce que hurle ce monstre..."

~ Friedrich Nietzsche ~

Société celtique société contre l'État : à l'origine de la culture européenne

<https://resistance71.wordpress.com/2015/08/21/societe-contre-letat-societe-celtique-et-gauloise-le-defi-celtique-dalain-guillermin-1ere-partie/>

PREMIÈRE PARTIE

Le “challenge” celtique

Comme l'a dit Arnold Toynbee, l'État moderne, centralisé et jacobin, que nous subissons en occident, n'était pas fatal. Il remonte à la victoire de Rome, puis des Germains romanisés par l'église catholique, qui donneront naissance aux nations européennes modernes. En effet, Rome a conquis l'Europe, notamment sur les Celtes et les Grecs comme elle a conquis le reste des pays méditerranéens sur les Sémites (Puniques puis Juifs). Ces trois peuples avaient une langue commune au niveau des élites, le grec, en même temps vecteur de la culture et de la civilisation modernes. Ils ignoraient aussi bien l'esclavage productif (totalement chez les Celtes et les Sémites, partiellement chez les Grecs, ainsi qu'à Sparte) que l'État centralisé.

[...]

Alexandrie passe de la mathématique de Pythagore à la physique d'Archimède qui passera par sa jeunesse au musée (en fait l'université). Mais Alexandrie fait de qu'Athènes n'a pas su faire, elle passe de la science à la technique dans tous les domaines, y compris militaire (fortifications, marine). Bientôt un de ses ingénieurs Héron, crée la machine à vapeur. Cette invention comme le reste, sera oubliée ou anéantie par Rome qui choisit le travail servile contre le machinisme. C'est un choix métaphysique dont il s'agit, *labor* en latin veut dire torture, calamité et les Romains sont experts en la matière, la Gaule en sera un exemple saisissant.

La Gaule n'avait pas d'État et environ 10 millions d'habitants quand César l'envahit. Il y fit de son propre aveu 1 million de morts et un million d'esclaves ; l'administration césarienne en Gaule, continuée par Auguste, consista à créer une classe dirigeante en forçant les vieilles chefferies indigènes à choisir entre la révolte et la citoyenneté gallo-romaine, ce qui signifiait pour elles être propriétaires de leurs anciens compagnons réduits à l'état d'objet. Peu à peu le statut servile fut étendu à la moitié de la population.

[...]

Ce n'est que lorsque le servage aura remplacé l'esclavage (la libération médiévale selon l'heureuse expression de Pierre Dockès) et l'église prit le pouvoir laissé vacant par l'empire comme par les barbares que celle-ci entreprendra l'évangélisation des Gaules (Saint Martin de Tours), donc leur latinisation. Les Gaulois devaient mourir sauf en Bretagne, au VII^{ème} siècle AP. J.C. Le Bas-Empire introduisit la torture judiciaire et fiscale pour les maîtres (la croix, le bûcher), ce qui effraie les historiens, mais elle existait de tout temps pour les esclaves.

[...]

Un tel mode de production (l'esclavagisme) ne pouvait que détruire toute productivité, d'où entre autres, l'immense régression technologique que représenta l'empire romain. Régression qui fut accélérée par les barbares des Grandes Invasions. Il y eut également régression dans le domaine de la pensée. Après Lucrèce, la philosophie moderne s'arrête, après Cicéron, la pensée politique stagne, tous deux périrent avec la "république" et le triomphe absolu de l'État esclavagiste et absolutiste (sous le premier et second triumvirat, à dix ans d'intervalle)... Esclavage généralisé donc, sous le Bas-Empire les maîtres eux-mêmes deviennent des esclaves de l'État et aussi sous-développement intellectuel et technique : le seul secteur de la société qui fonctionne convenablement sous le Bas-Empire est l'armée.

[...]

Ainsi par ce qu'ils ont su répondre à un défi, saisir une occasion, les Celtes du V^{ème} au IX^{ème} siècles, forment-ils non seulement une communauté culturelle indépendante (Irlande, Ecosse, Man, Cornouaille, Bretagne, Pays de Galles) avec son église, sa philosophie, ses langues, sa tradition culturelle, son mode de propriété "communiste" (Marx dixit), sa technologie (grâce à leurs bateaux ils "découvrent l'Amérique" avec Brendan et ses successeurs) et surtout son organisation politique : les chefs bretons qui créent de multiples "plou", les "saints fondateurs" qui créent les sept évêchés bretonnants, instituent une structure communautaire dont les vestiges dureront encore sous Louis XIV, à travers des "conseils de fabrique". L'église celtique démocratique et libertaire est aussi paradoxale que l'église cathare : basée sur un **monachisme** plus strict que celui de Rome, elle n'en tolère que mieux une grande liberté de la société civile. Cette civilisation est, comme toutes les grandes civilisations, non seulement territoriale, mais universelle.

[...]

Aujourd'hui au XX^{ème} siècle comme au V^{ème} siècle, l'Empire est au bord de l'effondrement. L'État féodal, bureaucratique, élaboré péniblement au cours du XV^{ème} siècle, la France éternelle créée par Clovis et sur laquelle s'est greffé le capitalisme est au bord de sa perte. [...]



L'expansion celtique : origine et diffusion

Autour de 1000 Av. J.C (au premier âge du fer), un peuple, issu de l'actuelle région couvrant un espace allant de la Bohême à la Bourgogne, a unifié en quatre siècles peu à peu la moitié de l'Europe : Espagne, France, Îles Britanniques, Allemagne du sud, Hongrie, Serbie, Bulgarie actuelles. C'est ce peuple qui s'appelle les Celtes et qu'on appellera les Gaulois dans l'espace de la future France, une France qui irait jusqu'au Rhin, mais amputée du sud de la Garonne, la Vasconia ou Aquitaine basque et du sud de la Durance, la Ligurie.

[..]

Ni "submersion", donc, ni "génocide" pour la diffusion d'une culture (celtique), pour ces migrations de peuples qui ont labouré l'Europe de la préhistoire aux grandes invasions (Sarrasins, Normands, Hongrois, jusqu'au V^{ème} siècle AP. J.C), *le seul phénomène qui puisse se concevoir est celui de l'assimilation culturelle, il y a eu celtisation de la moitié de l'Europe du IV^{ème} au III^{ème} siècle av. J.C, comme il y a eu plus tard, la romanisation du bassin méditerranéen et donc des trois-quarts de la "Celtie".* Assimilation culturelle ne veut certes pas dire non-violence ; il n'y a qu'à prendre le modèle bien connu de la romanisation pour le comprendre, mais elle ne veut dire ni submersion, ni génocide. Ce que cela veut dire est innovation sociale et technologique. Dans le cas des Celtes laténiens, cette innovation vient de deux points qui expliquent leur expansion rapide : une nouveauté technologique, l'épée de fer et une nouveauté sociologique, cette classe de guerriers libres dont parlent les historiens anciens...

La société hallstattienne aristocratique, ce que nous savons par les sépultures (on n'a retrouvé que celles des "chefs", qui se faisaient enterrer debout sur leur char de combat,) a fait place à la société laténienne dont nous verrons que tous les critères sont démocratiques et égalitaires.

Paradoxalement, cet égalitarisme, cette absence d'autorité, s'accompagne dans le monde celtique de la naissance de la monnaie.

[...]

A l'exception des régions où les Celtes ont été soumis à une influence prépondérante du milieu local, comme cela semble être le cas dans le sud-ouest de la Celtique par les Celto-Ligures (Aquitains ?) et les Celtibériens, on ne constate nulle part l'existence de forteresses. Ce phénomène n'est pas seulement l'expression de la force et de la stabilité intérieure du monde celtique, c'est aussi le reflet d'une dispersion des activités économiques et de l'absence d'un pouvoir centralisé, que confirme d'ailleurs l'éparpillement de la classe militaire en d'innombrables petites nécropoles.

Récapitulons : Les Celtes, après le dépérissement de la civilisation hallstattienne, basée sur une aristocratie guerrière, sont devenus une société sans État, une société d'hommes libres armés, cela a été l'occasion d'une formidable vitalité qui les a amenés d'un territoire restreint, quoique non négligeable, entre Bourgogne et Bohême, jusqu'aux extrémités de l'Europe, Irlande, Armorique, Portugal, Thrace, puis l'Asie Mineure et l'Italie Centrale. Cette expansion basée sur la supériorité de l'épée de fer a pu être sanglante, elle n'en a jamais moins été culturelle au sens où le vecteur de l'expansion a été la langue et les institutions civiles et religieuses.

[...]

Celtes et Grecs : poursuite de l'expansion, le mercenariat

En effet les Celtes imprimeront en Europe une civilisation très originale, une culture et une technologie remarquables. Mais s'ils n'auront rien à craindre des Hellènes au point que les plus puissants de leurs monarques, tels Alexandre le Grand ou Denys de Syracuse, traitèrent avec eux, au IV^{ème} siècle av. J.C, ils se heurteront bientôt au Sud à une nouvelle force montante, "l'impérialisme" romain.

De fait, si les Grecs d'Orient craignent les Celtes (pillage de Delphes après la mort d'Alexandre, celui de Byzance, création de la Galatie etc...), ainsi lorsque les Celtes de Milan s'emparent à la fin du IV^{ème} siècle Av. J.C, de la citadelle étrusque de Bologne, les Etrusques comme les Syracusains virent là probablement le bon moyen de barrer la route aux Romains. Il ne faut donc pas voir l'expansion celtique en Italie comme une suite de "migrations barbares incontrôlées". La diplomatie celtique existait bel et bien, comme celle des Grecs ou des Etrusques, l'absence d'État n'entraîne pas l'absence de relations internationales !...

[...]

De fait Rome va trembler devant les tumultes gaulois. Entre la victoire de l'Allia (en 387 av. J.C) et la prise de Rome en 385 av. J.C, mais pas sa forteresse et la défaite de Télamon en 225 av. J.C, qui les rejeta au-delà du Pô, pendant 110 ans les Celtes vont imposer leur loi aux Romains !... Ceci explique pourquoi la conquête de l'Italie par Rome a été si longue.... Mais la vitalité celtique ne se bornera pas à paralyser la naissance de la communauté militaire romano-italique. Outre les "guerres d'Italie", les Celtes ont trouvé un autre débouché à leur vitalité guerrière : *le mercenariat*. Cette institution dans l'antiquité n'est pas maudite comme le voudra l'église au XII^{ème} siècle [...] Ainsi le mercenariat au profit des puissances hellénistiques est une merveilleuse source de profits, de voyages et de culture.

[...]

Seuls deux types de pays ne se sont pas servis des Celtes comme mercenaires, préférant les combattre à mort, Rome et la Macédoine (où Antogonos Gonatas les vaincra en 277 av. J.C à Gallipoli leur coupant la route de l'Asie)...

Pour les Celtes et la découverte fondamentale de la monnaie, ceux-ci ont adopté la monnaie hellénistique et le monnayage celtique va se propager rapidement. Notons toutefois qu'un seul pays ne l'a jamais connu, de l'antiquité aux invasions Vikings : l'Irlande... Par contre la division du travail, la différenciation agriculture/industrie, s'affirme, ainsi que l'essor du commerce et de la monnaie, avec de réels succès technologiques tant dans l'artisanat du cuir et du bois (tonneaux, attelages, herses, toutes choses qu'ignorent les Grecs ou les Romains) que du fer (ce sont d'excellents forgerons), la combinaison des deux étant poussée à sa perfection dans la construction navale...

[...]

Note de Résistance 71 : *S'ensuit ici une vingtaine de pages dans le livre sur le développement de la technologie maritime commerciale et de guerre des Celtes. Guillerm est un grand spécialiste de ce domaine, l'information est remarquable et très enrichissante, mais n'a pas de relation directe avec notre sujet qui demeure la politique et le mode de gouvernance de cette civilisation. Nous avons donc décidé, à contrecœur, de couper ces passages. Nous encourageons vivement les lecteurs à acquérir le livre (non réédité mais qu'on trouve chez les bons bouquinistes ou qu'on peut commander ou consulter en bibliothèque...) et de le lire en entier, il vaut le coup !*

[...]

Si nous parlons tant des Vénètes du Mor-Bihan, c'est qu'à travers leur incroyable pérennité, ce sont eux qui firent entrer l'Armorique, puis après la Bretagne, en tant que grande civilisation maritime dans l'Histoire. Et ce par César qui à la fois introduisit l'État chez eux et le signifia par écrit. Il faut ici en venir à Jérôme Carcopini pour bien comprendre les "Commentaires" de César sur la Guerre des Gaules :

"Pendant tout le temps qu'ont duré ses campagnes en Gaule, de 58 à 51 av. J.C, César ne manque pas d'envoyer très régulièrement au Sénat le compte-rendu de ses opérations." C'était des éphémérides, nous dirions aujourd'hui des feuillets de son journal de marche qui, transmis dans les formes aux sénateurs de Rome, étaient reproduits dans les Acta pour la plus grande gloire du rédacteur. Ces rapports que Salomon Reinach définit au cours de la seconde guerre mondiale comme des "communiqués", César n'a ensuite aucun mal à les écheniller et les coudre bout à bout pour achever, avec une surprenante rapidité, la composition de ses "commentaires" sur la guerre des Gaules.

Mais s'il en profite pour valoriser son rôle personnel, par contre, César quand il décrit tout ce que la technologie celtique a produit de mieux, le fait avec une précision admirable.

En effet, s'ils n'ont pas introduit de nouvelles différenciations entre les classes chez les peuples du Mor-bihan, les Celtes ont perfectionné la division du travail entre l'agriculture et l'industrie, division qui s'est manifestée par de réels succès, tant dans l'artisanat du cuir et du bois que dans celui du fer (les forgerons celtes ne seront dépassés en savoir-faire que par les forgerons germains du IV^{ème} siècle de notre ère) ; la combinaison de ces trois techniques bois-cuir-fer, est poussée à sa perfection dans la technologie de la construction navale, par ceux qui à l'origine, n'étaient pas du tout des marins. Les Celtes vénétiques ont construit de grands "pontons" de "10 000 amphores", chefs-d'œuvre de charpentiers, comme seuls en possédaient à l'origine les Phéniciens et que les Romains imitèrent durant tout l'Empire, pour notamment ravitailler l'Urbs (Rome) en blé.

[...]

Celtes et Romains : Les fortifications celtiques, Urbs ou Oppidum ?

Hormis la guerre maritime contre les Vénètes, la guerre des Gaules fut essentiellement une guerre de siège, ainsi d'ailleurs que presque toutes les guerres que les Romains livrèrent contre les Celtes. Jamais les armées celtiques ne purent tenir tête aux légions en rase campagne. Elles le comprirent du reste très vite et n'eurent recours qu'à deux types de stratégie : la guérilla et la guerre de siège, l'une étant complémentaire de l'autre.

[...]

En fait, dans la Bibracte gauloise comme dans les autres oppida, il est impossible de déceler de traces de division en classes de la société, contrairement à ce que laisse entendre Venceslas Kruta, parce qu'il est impossible d'y déceler une ville.

Cela nous est d'ailleurs confirmé des annexes de P.M Duval au "Vercingétorix" de Camille Jullian à propos des oppida de Bibracte et de Gergovie. A propos de Bibracte, Duval précise que : "Les fouilles n'ont mis à jour que des vestiges gallo-romains précoces, la ville ayant



survécu un demi-siècle à la victoire romaine de 52-51 A. J.C avant d'être désertée vers 5 Av. J.C au profit d'une nouvelle capitale des Eduens : Augustodunum... Autun. C'est dans cette Bibracte gallo-romaine que l'on a retrouvé de grandes demeures de type italien avec atrium central, qui datent probablement de la dernière période, postérieure à la conquête de 52." Mais c'est surtout les fouilles de Gergovie, présentée par tous comme une grande ville, "capitale" des Arvernes, que P.M Duval semble légitimer le plus de notre thèse en écrivant : "Il semble que l'oppidum n'ait été à l'époque de Vercingétorix qu'un lieu de défense, avec une petite agglomération permanente et qu'il ait été récupéré après la conquête romaine, de façon beaucoup plus dense, jusqu'au moins au début du règne de Tibère." On n'a pas retrouvé de traces d'habitat à Alésia, pas plus qu'en Bohême et en Europe danubienne, pas plus que dans le principal oppidum Vénète où l'on ne retrouve que des traces de villas gallo-romaines. [...]

En fait, pas plus qu'ils n'ont conçu une marine de guerre séparée de la marine de commerce (chez les Vénètes), les Celtes n'ont conçu de forteresse comme centres d'habitat et de pouvoir, comme lieu de l'État. Leur fortification, comme leur marine, est née avec le fer et la charpenterie. **Le "murus gallicus" comprend un système de madriers cloués entre eux, recouverts d'un parement de pierres ou "gazonné" ; si la pierre protège du feu, le réseau de madriers protège du bélier, preuve qu'ils ont su utiliser admirablement une technique révolutionnaire, sans pour autant lui donner une visée étatique.** Les Celtes se sont servis du bois et du fer pour mener une vie facile, grâce à l'agriculture et à un artisanat abondant, pour étendre plus tard leur territoire, pour mettre à l'abri leurs richesses en se fortifiant. **Si cela détruit la civilisation productiviste et pré-étatique néolithique, cela n'a pas entraîné la formation d'un État moderne, d'un Urstaat, qu'il soit despotique comme en Orient, démocratique comme à Athènes ou "républicain" comme à Rome. D'ailleurs pour cela il eut fallu une condition absolument nécessaire à la formation d'un pouvoir séparé : l'adoption et non pas l'invention, de l'écriture.**

Les druides et la prohibition de l'écriture

Sans entrer dans une vision déterministe, car nous savons que l'agriculture n'a pas partout entraîné de proto-états (pas chez les Amérindiens selon Pierre Clastres) et que le fer n'a pas entraîné partout la ruine de ces proto-états (si l'armement de fer a démocratisé la cité en Grèce, il a plutôt renforcé l'état à Rome), bornons-nous à constater que partout et toujours l'écriture comme la ville est liée à l'émergence de l'État ainsi que Claude Lévi-Strauss nous l'a enseigné : "Les premiers usages de l'écriture ont été d'abord ceux du pouvoir : inventaires, catalogues, recensements, lois et mandements, dans tous les cas qu'il s'agisse du contrôle des biens matériels ou de celui des êtres humains ... l'écriture ne nous paraît associée de façon permanente, dans ses origines, qu'à des sociétés qui sont fondées sur l'exploitation de l'homme par l'homme." (Claude Lévi-Strauss, "Tristes Tropiques", 1955). Or si la société laténienne des origines ne connaissait pas l'écriture, comme toute société sans État, la société laténienne des oppida, qui la connaissait par Massalia, se refusait à l'employer.

[...]

On sait de nos jours que dans toutes les grandes civilisations orales, la mémoire est développée intensément pour transmettre les épopées ou les "sagas" des ancêtres, ainsi que l'enseignement de la science sacrée. Les Celtes, a contrario, ne voulait laisser en aucun cas

aux “écrivains” le soin de ressusciter leur passé mythique, comme Virgile le fera du passé romain en fonction du présent augustéen.

Le rôle des druides et des vingt ans d'étude nécessaires qu'ils inculquent à la jeunesse, cela représente le cycle des études actuelles menées jusqu'à l'enseignement supérieur inclusivement, fait remarquer Régine Pernoud, leur rôle sera donc de répéter le passé sans le déformer. (*Note de R71* : on retrouve le même schéma socio-culturel chez les nations amérindiennes et les sociétés traditionnelles africaines).

Ce discours des druides quel est-il ? Pouvons-nous le reconstituer en dehors des spéculations sur leurs dieux et leur vision théologique et astronomique ? Sur ces points des documents nous manquent, et pour cause ! Tout ce que l'on sait, c'est que c'est un discours de l'origine, notamment de l'origine commune de tous les peuples celtes de l'Irlande à la Galatie (Françoise Leroux & Christian Guyonvarc'h, *“Les Druides”*, 1978).

Ce discours doit aussi, nous pouvons le deviner par analogie avec les Indiens amérindiens, être un discours conservateur et égalitaire sur le thème : la société des ancêtres était parfaite il ne faut rien y toucher ; il faut refuser la division, et cela répété indéfiniment comme une litanie, comme une conjuration contre l'État.

La conservation sociale ne passe pas du tout par un refus de l'innovation, les Celtes furent parmi les artisans, les agriculteurs, les marins, les plus inventifs de l'antiquité : tout au contraire, la non-exploitation de l'homme exige l'innovation technologique alors que c'est l'esclavage qui la stérilise ; en effet, nous dit Varagnac : *“le moteur humain stérilisa les autres sources d'énergie puisqu'il offrait dans tous les cas la solution de facilité.”* Rien de semblable chez les Celtes qui durent, avec grand succès, faire part sans cesse d'innovation pour diminuer au maximum le labeur humain tout en augmentant dans une notable proportion l'opulence de la société. Cette opulence était du reste “gratuite”, même le monnayage, innovation majeure à l'origine, n'a pas de finalité marchande qui s'établit, nous dit Venceslas Kruta ; c'est pour assurer le prestige des “chefs” qui, par une sorte de “potlach” permanent (*Note de R71* : redistribution des richesses à la manière des Indiens pratiquant les cérémonies de redistribution ou “potlach”...), sont censés ainsi justifier leur fonction.

Rien de plus magnifique qu'un chef celte ou gaulois, rien ne tranche plus avec la médiocrité latine. Mais écoutons Camille Jullian nous décrire ainsi un chef arverne (Camille Jullian, *“Vercingétorix”*, 1977) :

“Pour un chef arverne, la vie est un triomphe perpétuel. En temps de paix, il faisait naître sous ses pas le bruit, la gaieté et l'orgie. Luern du haut de son char, distribuait à la foule l'or et l'argent, avec cet orgueil de la richesse qu'on retrouve, douze siècles plus tard chez les grands seigneurs du Midi. Il réunissait à des banquets d'un luxe inouï, durant des jours entiers, tous ceux qui voulaient s'enivrer et se gorger à ses frais et l'enclos du festin avait plus de deux heures de tour...”

La magnificence qui caractérise le chef celtique nous rappelle, là encore, celle qui caractérise le chef Indien des Amériques : le chef n'est pas celui qui, en temps de paix, donne des ordres, mais avant tout celui qui se ruine en dépenses de prestige pour sa “cité”. En outre c'est aussi un beau parleur, les éternels discours que Vercingétorix tient aux Gaulois sont là pour nous en convaincre. Certes il ne s'agit pas de l'éloquence des sophistes visant à manipuler le démos ou à Rome, la plèbe, là où la “majorité” est signe de pouvoir. Le discours celtique vise à magnifier le passé et les ancêtres, à rappeler leurs gloires, eux qui ont pris Delphes et Rome

et qu'on appelle "les rois du monde" et donc de justifier ainsi le présent : **la Gaule doit s'unir pour sa liberté et sa gloire. Car cette union n'a rien d'obligatoire, elle est toute volontaire, la notion de trahison n'existe pas, seuls existent le courage et la lâcheté.** (Note de R71 : La chefferie sans pouvoir ne commande pas, comment trahir une allégeance qui n'existe pas ?... C'est l'intérêt commun qui amène les alliances vues comme le bon sens et entérinées par le peuple des paysans armés...).

[...]

Le chef mène la guerre, c'est en fait vite dit, car il y aurait risque de prise de pouvoir possible, de naissance d'une "royauté". En fait cette solution fut rejetée avec horreur et le père de

Vercingétorix fut brûlé vif, accusé de vouloir tenter d'établir une "royauté" à son profit. (Note de bas de page à ce sujet : de Camille Jullian et son "Vercingétorix" : Les chefs réservèrent à Celtill, père de Vercingétorix, le sort traditionnel réservé aux aspirants tyrans : le bûcher... Les Arvernes furent plus clément avec son fils.). Il semble qu'après la chute de l'hégémonie arverne sur la Gaule en 125 Av. J.C, ce péril fut définitivement conjuré. **Chaque année, guerriers et druides (c'est à dire en fait quasiment tout le monde...) élisaien un magistrat suprême : le Vergobret, qui, maître absolu de la cité, ne**



pouvait en franchir les limites. Ainsi ce "chef de paix" ne pouvait pas être en même temps un "chef de guerre", puisqu'il ne pouvait pas mener d'expédition, ce "maître absolu" était élu et révocable chaque année par l'ensemble des hommes libres. Pour prendre un cas historique, Vercingétorix, nommé chef de guerre des Arvernes, n'était pas le Vergobret, le compétent chargé des affaires intérieures de la cité. Mais hormis cette dualité de "pouvoir" séparé de la société, existait-il d'autres institutions propres aux cités celtiques ? On a parlé de "sénat", mais y a-t-il une véritable assemblée ou ce terme ne désigne-t-il pas plutôt les chefs des s et des familles ? **Il est bien évident que lorsque César parle de sénat on ne peut le comparer en Gaule aux "Patres" de Rome, c'est plutôt au Conseil de la confédération cheyenne qu'il faudrait penser... Cela bien entendu, César ne peut pas le savoir mais quand bien même il le pourrait, pas plus que n'importe quel politicien de nos jours, il ne pourrait concevoir une société sans pouvoir,** même s'il perçoit confusément que le pouvoir de Vercingétorix ne repose que sur la parole et sur la persuasion chez les Gaulois "peu respectueux de l'ordre établi" et dans cette Gaule soumise à de "fréquentes révolutions de palais" (selon César...).

On connaît à ce propos la célèbre phrase de César décrivant les rapports de classes dans la société celtique. Cette phrase prise pour argent comptant par les meilleurs celtisant est bien trop belle pour être vraie et ce serait aussi oublier que "La Guerre des Gaules" constitue une série de communiqués de propagande destinés non seulement au Sénat romain, mais aussi ce que néglige de dire Carcopino, à la plèbe romaine par César, chef de parti politique. Communiqués de victoire, donc, mais aussi comparaisons sociales visant à travers les Celtes à critiquer le système "républicain". Si rien ne permet de repérer quoi que ce soit de la société celtique dans cette description de César, qui nous dit par ailleurs que les Germains cultivaient la terre en commun, or, selon Tacite, on ne peut distinguer Celtes et Germains, on y voit par contre une parfaite description de la société romaine ! César n'aurait pas osé représenter sa patrie sous des traits aussi noirs, ces traits il les attribue aux Gaulois, la plèbe comprendra...

En fait hormis la présence des druides, les rapports entre “aristocrates” et “plèbes” nous semblent purement fantaisistes en ce qui concerne la Gaule. Expliquons-nous :

Les Gaulois sont un peuple d'agriculteurs et d'artisans travaillant plus que probablement la terre en commun. Qui sont donc alors, ces gens qui se distinguent du commun et que César appelle indifféremment *aristocrates, chevaliers, nobles* et possédant soi-disant, de nombreux clients dans la “plèbe” ? ***A notre avis les choses sont claires, il s'agit de ce que Pierre Clastres appelle les guerriers en parlant de la société primitive*** (Note de R71 : “primitive” pris ici au sens anthropologique c'est à dire de la racine latine du mot : “primere” ou “première”, “originale”, rien de péjoratif dans le terme lorsqu'employé par des anthropologues...), ***statut qui ne confère aucun privilège d'ordre socio-économique et surtout pas d'autorité.***

Quant à leurs “clients”, il ne s'agit pas d'une clientèle au sens romain du terme, mais bien plutôt ce qu'il est convenu d'appeler la “suite guerrière”.

Société contre l'État : Société celtique et gauloise, le « Défi Celtique » d'Alain Guillermin ~ 2ème partie ~

“La société primitive, en bref, est la matérialisation du concept de la thèse qu'un autre monde est possible ; qu'il y a une vie au-delà du capitalisme, tout comme il y a une société en dehors de l'État. Il y en a toujours eu et, c'est pour cela que nous luttons, il y en aura toujours.”

~ Eduardo Viveiros de Castro ~

“Qu'est-ce que la société primitive ? C'est une société homogène, non divisée, de telle façon, que si elle est ignorante de la différence entre le riche et le pauvre a fortiori, c'est parce que l'opposition entre les exploités et les exploités est totalement absente. Ce qui est notablement absent est la division politique en dominant et dominé : les chefs ne sont pas là pour commander, personne n'est destiné à obéir. Le pouvoir n'est pas séparé de la société qui, en tant que totalité une, est la seule détentrice du pouvoir.”

~ Pierre Clastres ~

Société celtique société contre l'État : à l'origine de la culture européenne

DEUXIÈME PARTIE

Ce type de société, la société contre l'État, a toujours disparu devant la violence externe, il n'a jamais suscité l'État en son sein et lui a toujours trouvé des anticorps quand il est apparu des risques qu'il se crée par des différenciations sociales. Celles-ci, il les a toujours limitées au maximum au lieu de les cristalliser et de les légitimer dans l'État.

C'est pourquoi il est absurde de parler de la Gaule avant César ou des Gallo-Romains sous l'empire dans les mêmes termes. Si des traits culturels subsistent, l'inégalité et l'exploitation esclavagiste ont été inscrites par l'État au cœur même de la société. C'est pourquoi il est vain,

comme le font pourtant d'excellents auteurs (Pernoud, Thévenot) de chercher une continuité entre Gaulois (ou Celtes) et ce qu'on nomme abusivement Gallo-Romains.

[...]

Quand Ausone (grand propriétaire terrien romain en Gaule) nous énumère la splendeur et la démesure de sa "villa", que Régine Pernoud lie à l'amour des Gallo-Romains pour la campagne et leur répulsion des villes, comment ne pas penser à l'exploitation féroce des troupeaux d'esclaves et de colons, les deux régimes ont subsisté ensemble, gaulois eux-aussi, dans ces grands domaines ? R. Martin parle à leur sujet "d'univers concentrationnaire" : "la hiérarchisation et l'encadrement sont poussés à l'extrême. Même si la plupart des dépendants du domaine n'étaient pas des esclaves, le sort des paysans "libres" soumis à l'aristocratie foncière n'avait probablement rien d'enviable..."

[...]

Ajoutons que, non seulement les paysans mais les artisans, si vénérés dans la société celtique, sont eux aussi devenus esclaves et logés dans des cabanes de la "villa" ou "colons" travaillant comme "serfs" en ville pour leurs maîtres, comme dans la Russie du XVII^{ème} siècle.

[...]

La structure de classe des villae et sa hiérarchie sont vérifiées par la confrontation des textes des agronomes latins et des photos aériennes modernes. Jamais l'archéologie n'a montré une telle dépendance, un tel cloisonnement et une telle hiérarchisation des activités. ***Cela consacre un fond de vérité, le fossé, l'abîme, qu'il y avait entre la société gallo-celtique et la société gallo-romaine, fossé aussi démesuré que celui existant entre les soviets de Cronstadt et de Leningrad en 1917-18 et la Russie stalinienne contemporaine (Note de R71 : excellente comparaison à notre sens...).*** ***Le fossé n'est autre que la différence entre le non-état et l'état qui, à sa naissance, s'impose toujours sous les formes les plus totalitaires et avec une infinie cruauté.*** Cela montre aussi la différence la Gaule et la Grande-Bretagne de la part des Romains. La Gaule conquise à l'apogée de la République et, si l'on ose dire, sans grand mal (en juste huit ans), fut entièrement intégrée au mode de production dominant de l'empire et de son déclin, en quarante ans, de 43 AP. J.C à 83 AP. J.C , ne fut qu'une zone d'occupation militaire, qu'un glacis. Jamais les Romains n'y firent dominer le mode de production esclavagiste. Leurs villes ne furent que des gros bourgs militaires et marchands (l'équivalent justement des oppida celtiques). Quant aux villae rurales esclavagistes, importantes dans le bassin de Londres et de l'Est Anglie, elles furent beaucoup moins denses qu'en Gaule et quasi inexistantes dans la moitié ouest de l'île, laissant la place aux communautés agraires primitives. ***Tandis qu'en Gaule l'esclavage fit disparaître la société celtique, en Irlande, langue et société celtiques ont vécu sans l'État jusqu'au XII^{ème} siècle de notre ère, l'île ayant échappé de peu à la conquête romaine.*** En Bretagne (l'Angleterre), Galles et en Écosse, il en fut différemment, ces pays durent constituer un État pour lutter contre les Francs et les Anglo-Saxons, ils durent aussi assimiler des territoires pris à l'ennemi, Haute-Bretagne, Lowlands, ou se transformer à son image pour survivre (Wales au XII^{ème} siècle et l'état gallois).

Créer un État pour lutter contre l'État, c'était la mort de la vieille société celtique, gentile et égalitaire. Ce ne sont ni le polythéisme, ni le monothéisme, ni les "Juifs", ni les "Grecs", qui ont tué la société celtique comme société contre l'État, mais Rome, d'abord comme "Empire", puis comme "Église".

En effet, si à l'époque où les Celtes établissaient leur civilisation sur la moitié de l'Europe, les Grecs constituant les principales "bases" de "notre" civilisation (entre le VIII^{ème} et le V^{ème} siècles ils créent la science, la philosophie, la notion même de politique, mais aussi la stratégie, la marine de guerre, la fortification et la poliorcétique), les Romains vont reprendre aux Grecs leurs concepts en les vidant de tout contenu "démocratique". **A la liberté, ils vont substituer son image abstraite : le droit romain** (Note de R71 : qui perdure aujourd'hui et est le fondement "légal" de la société occidentale...).

[...]

Les Romains eux ont liquidé les Celtes, morceau par morceau, en leur inculquant de force une culture étatique à l'opposé de la leur : Ils ont instauré l'esclavage productif chez un peuple "libre", alors que les Germains, comme les Celtes, vivaient en communautés "primitives".

Ce génocide culturel des Celtes marque encore notre présent en ce qu'il est l'élan refoulé de notre passé. Le massacre de la civilisation celtique en Europe est comparable en bien des points au massacre des Indiens en Amérique, quinze siècles plus tard.

Mais il a néanmoins existé un trait spécifique de l'attitude romaine, il s'est agi d'introduire de force un nouveau mode de production, non pas de détruire physiquement les populations mais plutôt de les réduire en esclavage, si l'on veut bien considérer avec Pierre Dockès que l'esclave est un mort en sursis. D'où les traits culturels celtiques qui sont demeurés après quatre siècles de "civilisation", malgré le vernis latin dans une Gaule devenue franque au Moyen-Age.

[...]

Note de Résistance 71 : Une fois de plus à cet endroit, Guillelm fait une excellente description technique, stratégique et historique de la flotte romaine de Bretagne, la *Classis Britannica Romania* ou CLBR. Puis il passe à l'historiographie de l'établissement des Bretons, venus de l'actuelle Angleterre, en Armorique au III^{ème} et IV^{ème} siècles de notre ère pour y développer une "renaissance celtique". Le cas de l'Irlande mérite une certaine attention...

[...]

L'Irlande celtique devient chrétienne sans créer d'État ni d'Église

La seule société celtique qui ait évolué sans influences extérieures, influences matérielles s'entend, c'est l'Irlande. Les textes irlandais que nous possédons, vont du VIII^{ème} au XV^{ème} siècle. Juste avant la christianisation, la société essentiellement composée d'hommes libres (aire) se divisait en trois catégories : les druéés ou druides, prêtres, les flaithe nobles, guerriers et les aithrech ou agriculteurs. Avec la conversion de l'Irlande au christianisme, la fonction de druide s'est dédoublée, donnant d'une part le prêtre chrétien, d'autre part le "poète" (file) à la fois scribe, juriste et voyant, dont la fonction est immense. Les catégories de guerriers et de paysans armés sont restées les mêmes, mais il s'est produit la même chose que sous la société laténienne : un immense essor de l'artisanat, ce qui a entraîné l'apparition d'une catégorie mixte et intermédiaire entre les "nobles" et les cultivateurs : les hommes de l'art (oes dana) regroupant à la fois les filid et les artisans.

[...]

En Irlande, les guerriers sont devenus des “nobles”, leurs “clients” ne sont plus seulement composés d’ambractes, de camarades de combat, mais aussi de fermiers libres, certes mais redevables envers eux. **Ce qui est par contre remarquable est que ce début de différenciation sociale n’entraîne nullement la création de l’État et cela dans aucun domaine.** C’est ce que nous allons voir à propos du “roi”, mais auparavant, *il nous faut poser le problème du druide et du roi, de leurs attributions et de leurs pouvoirs, clefs de toute compréhension de la fonction antiétatique de la “royauté”.*

Faisons un tableau comparatif selon Christian Guyonvarc’h des droits et pouvoirs descriptifs du druide et du roi.

DRUIDE	ROI
Il est prêtre; il rend la justice, il enseigne, ses fonctions découlent de son sacerdoce	Il n’est pas prêtre, il n’a de droits sacerdotaux que la couleur blanche, autant dire son simulacre.
Il est entièrement libre : il n’est soumis à aucun impôt, n’a aucune obligation militaire	Il est d’origine guerrière même s’il ne combat plus
Le recrutement n’est soumis qu’à des critères et des contrôles de qualités intellectuelles	Il est élu par ses pairs sous le contrôle des druides pour servir d’équilibreur et de régulateur social
Le druide peut se marier à son gré, se déplacer, porter les armes etc...	Il n’est jamais libre : <ul style="list-style-type: none"> · Il est désigné pour seulement 1 an en Gaule · Il ne doit pas quitter le territoire de la civitas · Il est soumis à une masse d’interdits et d’obligations (gleasa irlandais)

Source : C. Guyonvarc’h

On voit que le terme roi (ri) ne doit en aucun cas être comparé à la monarchie absolue ni même à la royauté médiévale (où le roi est presque un prêtre). **Ici, le roi n’est pas un intermédiaire entre les dieux et les hommes, mais entre les druides et les hommes. En outre, il n’est en aucun cas un chef de guerre et encore moins un chef d’état, il pourrait envier les pouvoirs modernes d’un sous-préfet ou d’un général.** Il est inutile d’insister sur le fait que si le roi n’a aucun pouvoir, le chef de guerre n’en a pas plus sur ce qu’on appelle, juste titre, *la société civile.*, une simple lecture de la “Guerre des Gaules” de César suffit à nous en convaincre. Les Gaulois n’obéissant qu’au feu, entre deux campagnes, Vercingétorix n’a absolument aucun pouvoir si ce n’est que de prendre la parole, de l’éloquence si chère aux Celtes. (Note de R71 : De la même manière que les chefs et chefs de guerre amérindiens qui n’ont aucun pouvoir et sont des portes-paroles souvent réputés pour leur éloquence et leur érudition de la connaissance ancestrale et de la tradition orale..).

Mais alors théocratie, pouvoir démesuré du druide ?

Démesuré si on veut, mais alors comme contre-pouvoir, pouvoir contre l'État (l'inverse d'une théocratie). **Les druides, garants de la personnalité de base, garants du groupe, de son identité, sont ce qui existe pour empêcher que ne se mette en place toute une machine étatique. Pour ce, comme les Chamans amérindiens, ils tiennent le discours et la tradition. Discours conservateur et égalitaire visant à conserver l'indivision, nous sommes bien loin d'une prétendue caste sacerdotale comme le furent les Brahmanes aux Indes.**

[...]

Les invasions Vikings déferlèrent sur l'Irlande pendant 150 ans (IX-X^{ème} siècle) sans que la question de l'État (et de l'église de type romain) fût tranchée. Mieux, il fallut les Vikings pour introduire au X^{ème} siècle ce que la société celtique laténienne avait connu mille ans auparavant sur le continent : la ville et la monnaie.

[...]

Or, que voyons-nous tout au long des XI^{ème} et XII^{ème} siècles ? La charge de Haut-Roi subsiste bien, mais personne ne l'occupe en Irlande. Ces 180 ans sont passés en lutte entre deux familles royales, celle de Casher (Munster) au Sud et celle de Tara d'Ulster au Nord pour occuper ce poste. Cette position devint si synonyme d'impuissance que tous les rois irlandais la laisseront vacante sans aucune peine, et la donneront sans savoir ce qu'ils faisaient, au roi Anglais Henri II Plantagenêt lorsqu'il débarqua à Dublin... **L'Irlande resta jusqu'à la pénétration anglaise, une société contre l'État.**

[...]

C'est donc de l'extérieur, malgré l'apparition d'une certaine différenciation sociale, que fut introduit l'État en Irlande et ce en deux temps, par l'église romaine d'abord, la réforme cistercienne au milieu du XII^{ème} siècle de Saint Malachie(*), puis par la pénétration anglaise ensuite, l'expédition d'Henri II Plantagenêt en 1171 et l'action incessante de ses successeurs, mais cela à partir du XII^{ème} siècle seulement. C'est de l'Irlande qu'il nous faudra parler pour bien comprendre ce que fut cette renaissance celtique du V^{ème} siècle.

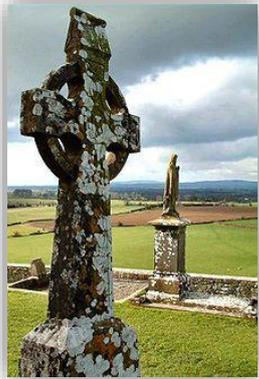
Note() : note de bas de page que nous trouvons tout à fait digne d'intérêt et qui dit ceci : L'église celto-irlandaise avait une organisation différente de l'église chrétienne romaine, qui était hiérarchisée du pape à l'évêque, de l'évêque au curé, les monastères du monde romain étaient des moyens de pression de la papauté sur les évêques ; tandis qu'en Irlande, où il n'y avait pas assez de paroisses, le pouvoir appartenait aux monastères dont les abbés, héréditaires, tenaient le rôle de l'évêque sans en avoir les contraintes hiérarchiques. Mais en 1111, l'Irlande à son tour fut divisée en évêchés (24 en tout). 40 ans plus tard, saint Malachie, après avoir rencontré le pape et saint Bernard, lança la réforme cistercienne à partir du monastère irlandais de Mellifont. Désormais, l'évêque gouverne au nom du pape, les ordres religieux appliquent la règle de saint Benoît (pauvreté-chasteté-obéissance). **Ainsi, la vieille organisation celtique, autonome et libertaire, est balayée...***

... c'est en Irlande que la société celtique est restée la plus vierge, c'est de là que nous trouvons les textes en langue celtique les plus anciens datant pour certains, peu nombreux il est vrai, des VII^{ème} et VIII^{ème} siècles de notre ère. Absence de monnaie, absence d'oppida, la société irlandaise peut paraître trop archaïque pour être comparée à la société laténienne du 1er siècle avant notre ère ; mais cela ne doit pas nous tromper sur leur identité profonde.

C'est seulement l'isolement géographique de l'Irlande qui l'a tenue à l'écart de la révolution marchande.

[...]

Ce n'est pas de la société irlandaise marchande mais de l'église romaine qu'allait venir l'émergence étatique. En 1148, sous l'influence de saint Malachie, l'église d'Irlande se "romanise" en effet et en 1152, le légat cardinal Paparo peut dire au pape que l'Irlande possède maintenant une organisation ecclésiastique normalisée. Trois ans plus tard, le même pape Adrien poussait Henri II à envahir l'Irlande pour "*proclamer la vérité du christianisme chez un peuple rude et ignorant !*" **C'est donc l'église qui fit jusqu'au milieu du XII^{ème} siècle la spécificité celtique de l'Irlande sur les autres contrées d'Europe, jusqu'à ce qu'elle soit supplantée par l'église romaine.** Cette spécificité quelle est-elle, d'où vient-elle ?



L'Irlande en adoptant le **christianisme** n'avait pas toutefois une organisation ecclésiastique calquée sur les diocèses, propre à l'Empire romain auquel l'Irlande n'a jamais appartenu. En effet, il n'y avait plus au IV^{ème} siècle aucune différence dans la Romania entre organisation de l'Église et organisation de l'État. Les diocèses sont les mêmes circonscriptions pour le préfet et pour l'évêque, les provinces pour le gouverneur et l'archevêque (ainsi pour l'Armorique entre Seine et Loire, la métropole de Tours) et au sommet le pape et l'empereur se disputent le pouvoir à Rome ou Milan. Gouverneurs et préfets disparus, évêques et archevêques concentreront les pouvoirs civils, militaires et religieux. En 478 le pape aurait sans doute pu cumuler ces mêmes pouvoirs au niveau central de Rome. C'est le pape qui avait éloigné Attila d'Italie et non

l'empereur. Mais les papes eurent l'habileté de ne pas tenter de créer de théocratie et de favoriser l'émergence d'États barbares orthodoxes (Clovis), formule infiniment plus adaptée aux rapports sociaux de la moitié occidentale de "l'Empire".

Il est évident qu'une société sans État ne pouvait adopter ce style d'organisation ecclésiastique. Aussi ce fut le coup de génie de l'église d'Irlande d'adopter le seul type d'organisation antiétatique que secrétait la société chrétienne : le monachisme. (Note de R71 : mode de vie religieux reclus dans des monastères. La vie monacale des moines et des moniales (femmes moines) bouddhistes et chrétiens.). Dans ce monde où triomphe partout l'État, romain puis barbare et église, ce surcodage de l'État ; l'Irlande trouva un antidote à l'État à travers le monachisme, cette "anomalie" (selon Karl Marx). *Seul le célibat pouvait permettre la communauté dans un monde où la propriété et l'héritage formaient l'essentiel du droit.*

Il y a une espèce d'horreur de l'État dans ces milliers de moines qui fuyaient le monde et l'église séculière qui a "trahi", lors de son alliance monstrueuse avec César, la parole du Christ. Si dans la Romania, l'élan monarchique fut au départ un simple retrait du monde, dans l'Irlande antique il fut au contraire la force motrice de la société ! Il n'y avait pas d'État à fuir ; "rois", "chefs" et "bardes" se firent les "vassaux" des grands monastères et des grands abbés ; leur pouvoir était en effet purement spirituel. De même que le christianisme triompha en Irlande, au grand étonnement des historiens de l'église, sans aucune espèce de persécution (on ne voit pas d'où cela aurait pu venir en l'absence de tout pouvoir), de même il s'imposa sans aucune violence, contrairement au reste du monde antique ! Par simple persuasion morale. Ce "pouvoir moral" d'une caste sacerdotale doit nous rappeler quelque chose : celui

des druides. Et en effet, le triomphe foudroyant du christianisme à l'échelle du monde connu, entraîna la conversion massive des druides à la religion nouvelle. *Il y avait sans doute pas mal de points de convergence entre le druidisme et un certain christianisme.*

[...]

Les druides-moines portèrent le combat non sur le terrain de la théorie, mais sur celui de l'organisation. C'est à dire sur le terrain du réel. Certes on trouvera ici que nous parlons en termes trop modernes en faisant des moines irlandais des sortes de La Boétie avant la lettre. Mais seules ces catégories modernes permettent de les comprendre, car ***leur ennemi dans l'Europe du V^{ème} siècle ou celui de La Boétie dans l'Europe du XVI^{ème} siècle était le même, l'État "moderne".***

[...]

L'Irlande, la navigation comme fuite de l'État

... De pirates, les Irlandais se sont faits moines, mais ils naviguent toujours, cette fois pour porter le message. Il n'y a donc qu'à armer un coracle (navire de bois et de cuir), le remplir de saints hommes bénis par dieu et aller à la recherche du paradis. C'est ce que fit **Saint Brandan** au VI^{ème} siècle, qui, théoriquement, "découvrit" l'Amérique. [...] Dans le récit du *Navigatio Sancti Brendani Abbatis* dont il nous reste plus de 120 manuscrits latins (sans compter ceux en langue vulgaire), il est fait état d'îles de l'Atlantique déjà habitées par les ermites irlandais, les Féroé et peut-être l'Islande, qui ne sont donc pas des découvertes de Brandan.

[...]

Quant à la découverte de l'Amérique proprement dite par les Norvégiens, le fait est maintenant reconnu par tous les historiens de la marine, depuis que l'on a authentifié les Sagas, que l'on considéra longtemps comme des fables à l'instar des contes d'Ossian. Tout le monde sait de nos jours que dans la *Saga d'Erik le Rouge*, celui-ci alla du Groenland au Vinland que l'on identifie à la région de Boston et où en effet poussait la vigne sauvage à l'arrivée des Anglais au XVI^{ème} siècle. Quand on connaît les qualités nautiques des drakkars vikings, dont de nombreux exemplaires ont été retrouvés et dont on a reconstruit et fait naviguer plusieurs (*Note : dont un qui fit sans peine la traversée de l'Atlantique Nord en 28 jours dès 1893. Les musées d'Oslo et de Copenhague contiennent chacun trois navires Vikings complets authentiques...*) et quand on connaît les courants et les vents qui descendent depuis Terre-Neuve vers le cap Cod et Newport, la chose ne pose aucun problème.

Ce qui en cause plus, c'est pourquoi les Norvégiens ne se sont pas installés là malgré le vin, les saumons et le gibier. La seule raison qu'allègue la *Saga d'Erik*, est l'hostilité des indigènes, des "*Skraelings*", mais quand on connaît la soif de terre des Vikings, on comprend mal leur manque de combativité contre les Indiens. On a allégué aussi de trop grandes distances, mais cela est faux, du Groenland à la Nouvelle-Angleterre, les communications à bord de navires aussi marins qu'un Drakkar pouvaient être maintenues sans mal entre la nouvelle colonie et la métropole. Force est de remarquer alors les allusions, certes très brèves, que font les Sagas à la présence hostile des Irlandais dans le Nouveau Monde. Dans la *Saga d'Erik*, deux Indiens leur parlent d'hommes près de leur tribu, qui étaient vêtus de blanc et marchaient en procession en portant devant eux de grands bâtons auxquels étaient fixées des étoffes et en criant d'une voix forte. A l'époque, les Norvégiens pensèrent immédiatement qu'il s'agissait



d'Irlandais et qu'eux, encore païens et coupables de tant de mises à sac de l'Irlande, n'avaient pas envie de rencontrer. Ceci est encore confirmé par une autre Saga, celle du *Landnamabok* où il est question d'une contrée que "quelques-uns appellent la Grande-Irlande ; elle se situe à l'Ouest de la mer près du bon vignoble (le Vinland)", identifié comme la région de Boston.

[...]

Selon les Sagas, de 983 à 1029, soient 46 ans, les Norvégiens tentèrent sans succès de s'implanter en Amérique et surtout au Vinland. C'était de petites expéditions. Ainsi Leif hiverna en 1003-1004 avec 35 hommes, soit un Drakkar ; toujours ils sont chassés par les Indiens. Quarante ans d'expédition, cela est suffisant pour se mettre en état de défense permanente. Les Indiens auraient-ils seuls fait preuve d'un tel acharnement, contre si peu de colons, rien ne les a montré ultérieurement si intraitables à ce point ? De là à penser que les successeurs de Brandan sont arrivés en Amérique, il n'y a qu'un pas à franchir et quelques preuves à apporter, nous verrons plus loin quelles pourraient être ces preuves. Selon le *Navigatio*, Brandan fit trois voyages. Les deux premiers en coracle et le dernier à bord d'un navire de bois.

[...]

Jacques Cartier, sur ordre du jeune état français, alla aux Amériques chercher de l'or sur le nouveau continent, les Vikings y allèrent chercher des terres et les moines irlandais y cherchaient dieu, là était la différence. ***Seuls les Irlandais trouvèrent ce qu'ils cherchaient, mais leur quête n'eut pas de récompense pratique, ils n'allaient pas dépouiller ni réduire les Indiens en esclavage, ni même les évangéliser ; l'évangélisation de l'Irlande elle-même, puis d'une partie de l'Europe pour les Irlandais se fit toujours sans violence. Les "papas" trouvèrent chez les indigènes ce qu'ils y cherchaient, une société sans roi ni loi, une société contre l'État, comme la leur.*** Peut-être les Indiens assimilèrent-ils, comme le montrent les Sagas, des rites du christianisme; c'était suffisant pour que les Irlandais se fondent dans la population ! De leur aventure il restera un livre, le *Navigatio*. ***Une société contre l'État ne pouvait aller dans le sens de ce progrès-là.*** Les Vikings, grands créateurs d'États, eux, auraient pu le faire, mais ils ne purent pas prendre pied au Vinland. Reste à nous demander pourquoi, en Irlande même, les Irlandais qui furent les premiers navigateurs océaniques, ne purent repousser ni les Vikings, ni les Anglo-Normands, ni jamais au cours de leur longue et sanglante histoire, les Anglais tout court. C'est qu'il ne suffit pas d'habiter une île pour être marins. Les moines et leurs coracles (*note de bas de page* : faute de forêts, l'Irlande ne pouvait guère avoir une marine en bois, la seule décisive au point de vue militaire et marchand !), ces monastères flottants, étaient une anomalie. ***Le voyage en coracle représentait en effet tous les aspects souhaités de la mortification et de la pénitence, alliant la plus grande solitude à la plus grande promiscuité, sans oublier le travail manuel : ramer ! Si le mot "labor", "labeur", veut dire torture, les rameurs de Brandan n'en manquaient pas ! C'est pourquoi ils ont été les meilleurs marins qui n'aient jamais posé le pied sur des bateaux, hommes capables de vivre quarante jours de désert comme les prophètes bibliques, fiers de souffrir pour le christ, bénissant le rationnement qui les mortifiait.*** Et de quoi auraient-ils eu peur quand dieu était si près ? Parfois le vent et la tempête terrifiaient l'équipage ; alors, dit la légende, le saint ordonnait à la houle de se calmer et elle se calmait.

[...]

Mais le coracle, ce monastère flottant, n'est ni un outil de guerre, ni un outil de colonisation.



Il ne peut se battre avec sa “coque” en peau contre le robuste Drakkar, ni emmener des femmes et des enfants avec le minimum de confort nécessaire comme le Snekkar, ces deux instruments de l’expansion Viking, il allait donc et avec lui les “colonies” monastiques irlandaises succomber devant eux. Les Irlandais vainquirent bien les Vikings, mais ce fut sur terre, en 1014 à Dublin.

[...]

Il faut se résigner à ce fait, hormis dans la zone d’influence bretonne, les Celtes ne furent pas des marins, sauf dans le cas de la marine Vénète, héritière, nous l’avons vu, des proto-états mégalithiques.

Les moines et leurs coracles représentent une anomalie mystique. Jamais, face aux Norvégiens, comme plus tard face à l’Angleterre, l’Irlande ne pourra opposer de marine pour défendre son insularité.

Note de Résistance 71 : *Guillerm fait ensuite une excellente analyse comparative sur 10 pages entre les marines bretonne et viking. Là encore pour intéressante que soit l’analyse, elle nous éloigne quelque peu de notre objectif politique, même si le lien existe bien entendu. A lire dans le texte original...*

L’échec des petits états celtiques

Il a existé en Europe un autre modèle de société historique que la société étatique, ce modèle, nous l’avons appelé “la société celtique”, une société contre l’État mais une société de développement passant même, de l’égalité à une certaine inégalité sans qu’il lui soit besoin de l’État.

La société celtique a été un “challenge” à la romanité en occident, comme l’a bien montré Toynbee. D’abord de la Tène (500 Av. J.C) au massacre des druides à Holy Island en 61 AP. J.C, pendant plus de cinq siècles parsemés de sanglantes défaites (Télamon en 225 Av. J.C face à l’île d’Elbe, Arzon dans le golfe du Morbihan en 56 av J.C, Alésia, Numance etc...), elle a tenu tête à l’Urbs mais en vain. Ce qu’il y a de “surprenant”, c’est que ces peuples que les Romains rencontraient dans presque tous les temps, se laissaient détruire les uns après les autres, sans jamais connaître, chercher ni prévenir la cause de leurs malheurs.

[...]

Pendant près de huit siècles, nous dit Toynbee, les Celtes furent les maîtres spirituels de l’Occident. Si bien qu’on pourrait appeler le Moyen-Age l’ère celtique de son début au commencement de son déclin ; jusqu’à l’extrême centralisation du XIII^{ème} siècle, qui entraîna la catastrophe du XIV^{ème} siècle. Maîtrise spirituelle mais aussi indépendance réelle, car en même temps qu’ils dominaient culturellement l’Europe, les Celtes savaient rester maîtres chez eux pendant que les péninsules et les îles celtiques restaient des bases d’où partaient des moines, des philosophes et des conteurs, d’abord fonder des monastères, ensuite créer les cours carolingiennes, enfin dominer les universités et les châteaux. Or au XIII^{ème} siècle tout va changer.

Le XIII^{ème} siècle s'ouvre sur la chute de l'empire angevin en 1215. Son bilan de 45 années avait été ambigu pour les Celtes, pour la première fois réunis dans une même mouvance. Politiquement le centralisme angevin, fruit direct de l'invasion normande en Angleterre, était négatif et impérialiste.

Néanmoins les Celtes étaient en passe de "civiliser leurs farouches vainqueurs" : les barons normands de Galles du sud arrivés en Irlande se celtisaient fortement, quant à la Bretagne, fief d'Arthur, petit-fils d'Henri II, portant un nom prédestiné, elle tendait à reconstituer l'ancien royaume de Bretagne englobant tout le massif armoricain.

[...]

L'an 1283 voit la chute de la Galles du Nord, restée indépendante des Anglo-Normands et contrôlant le centre du pays.

[...]

Puis vint le tour de l'Irlande. En effet, la première moitié du XII^{ème} siècle fut marquée par l'effort de saint Malachie pour introduire dans l'île la règle cistercienne, l'île fut ainsi divisée en quatre archevêchés et trente-six diocèses, les quatre provinces et les 36 comtés actuels. Cette soumission de l'église celtique à Rome sapa toute velléité de résistance ouverte aux Anglais car dans les années 1170-1175, Henri II, à l'appel du pape, intervient en Irlande pour la "christianiser". Une telle intervention, impensable auparavant sans une résistance sanglante de l'église celtique, se fit sans mal contre une église mise au pas au préalable. En 1175, par le traité de Windsor, Henri II était proclamé Haut-Roi d'Irlande.

[...]

Mais l'État anglais n'avait pas les moyens d'occuper ce bout du monde au XII^{ème} et XIII^{ème} siècles : négligée par la plupart des souverains anglais, l'Irlande fut abandonnée aux ardeurs belliqueuses des barons anglo-normands... qui s'emparèrent des meilleures terres, dépossédant les anciennes familles irlandaises. Au milieu du XIII^{ème} siècle, ils contrôlaient les trois-quarts du pays, principalement les côtes, les vallées et les plaines.

Cependant, les relations inter-ethniques, économiques, les alliances politico-militaires, les mariages inter-ethniques, commencèrent une véritable assimilation. La plupart des Normands finirent par adopter peu à peu les normes et les coutumes du pays. Ils gaélisaient leurs costumes, leur parler et jusqu'à leurs noms (ainsi les Du Bourg se faisaient appeler Marc William...) "Ils devinrent bientôt plus irlandais que les Irlandais". Ainsi au XIV^{ème} siècle, le renouveau gaélique (celtique) bat son plein dans les arts et la littérature. Les Plantagenêt n'ont donc pas remporté une victoire culturelle mais une victoire sociale. En effet, les barons normands, s'ils ont adopté les coutumes gaéliques, ont accaparé les terres et le pouvoir, en un mot, importé le régime féodal à leur profit et à celui de leurs alliés celtiques. L'Irlande n'est plus celtique, gaélique que de nom et de langue, en fait, la vieille société gaélique ne survit plus que dans la littérature ; l'État féodal l'a supplanté dans la réalité : ***l'anéantissement de la société celtique, commencé en 200 Av. J.C en Cisalpinnes et s'achevant en 1200 AP. J.C en Irlande, la dernière société contre l'État d'Europe avait définitivement disparue.***

Société contre l'État : Société celtique et gauloise, le « Défi Celtique » d'Alain Guillerme ~ 3ème partie ~

“Loin de constamment s'épuiser en tentant de survivre, la société primitive, sélective dans la détermination de ses besoins, possède une machine de production capable de la satisfaire amplement, fonctionnant en fait selon le principe connu du : à chacun selon ses besoins. C'est pourquoi l'anthropologue Marshall Sahlins a été capable de parler de la société primitive* comme étant la première société d'abondance.”*

~ Pierre Clastres ~

** “société primitive” du latin “primere” : premier, originel, donc “société première”, “société originelle”. Le mot “primitif” en anthropologie n'a pas la connotation péjorative du langage courant.*

Société celtique société contre l'État : à l'origine de la culture européenne

<https://resistance71.wordpress.com/2015/09/09/societe-contre-letat-societe-celtique-et-gauloise-le-defi-celtique-dalain-guillerm-3eme-partie/>

TROISIÈME PARTIE

Une société sans classe et sans État ?

Récapitulons donc : il ne peut être question dans la société celtique d'une division en classes : aristocratie guerrière, qui devrait en toute logique posséder la richesse foncière d'une part, plèbe “traitée pire que les esclaves” de l'autre. Il s'agit au contraire d'une société indivise, homogène, d'une société Sauvage, antérieure au mode de production esclavagiste, antérieure aussi à l'État. Car l'État, c'est la ville et comme le dit si bien Michelet : *“si le monde gallique est celui de la tribu, le monde étrusco-romain est celui de la cité. Quelques savants ont même douté que leurs oppida au temps de César, fussent autre chose qu'un lieu de refuge.”* [...] Nous nous référons à Pierre Clastres à propos de ses travaux sur la guerre et le guerrier primitif (Note de R71 : En anthropologie, le terme “primitif” n'est pas péjoratif comme dans le langage courant. Il provient du latin “primere” qui veut dire “premier” ou “originel”. En terme anthropologique, une “société primitive” est donc une “société première ou originelle”).
[...]

Nous avons vu qu'on ne pouvait parler ni de monarchie, ni d'aristocratie (ou d'oligarchie) dans la société celtique. Que toutes les tentatives de "royauté" en Gaule ont échoué, comme d'ailleurs le montre si bien Jullian et, peut-on ajouter, qu'elles n'avaient aucune chance de réussir. C'est en vain que Camille Jullian et de nos jours, Paul-Marie Duval, tentent de voir à travers **Vercingétorix**, un homme d'État en puissance. Qu'il en ait eu les qualités, là n'est pas



le problème, problème qui a pourtant suscité une abondante littérature. **Le problème de son "échec" devant César ne tient pas à sa valeur personnelle mais à ce que, en aucun cas, Les Gaulois ne voulaient lui obéir car ce mot ne signifiait rien pour eux. Ils consentaient à le suivre quand ils étaient d'accord avec lui, après de longues "palabres", sinon ils ne le suivaient pas.**

La remarquable unité de la Gaule, qui se concrétisa par l'immense "armée de secours" autour d'Alésia, de même qu'auparavant la remarquable unité entre la fédération Armorique et la (Grande-) Bretagne lors de la guerre des Vénètes, tout cela indiquait un sentiment d'identité celtique, mais cela n'expliquait pas que les Celtes auraient voulu former un État-Nation unifié sous un monarque. C'est du reste sans doute ce manque de centralisation étatique qui les a perdus face à Rome. **C'est d'ailleurs cette intégration qui se produisit finalement, non sans succès mais non sans qu'auparavant les Romains eussent créé en Gaule de toutes pièces une société divisée en classes, base matérielle indispensable à tout État.**

Mais pour les Celtes, le jeu n'en valait pas la chandelle. S'il fallait créer un état gaulois pour lutter contre Rome, alors autant se soumettre aux Romains puisque la spécificité de la société celtique par rapport à Rome était justement d'être une société contre l'État !

[...]

Il n'est peut-être pas une société qui ait plus innové que la société celtique. Alors que les sociétés étatiques-esclavagistes antiques stagnaient, s'en remettant au surtravail servile pour résoudre leurs problèmes, **les Celtes, dans le domaine de l'agriculture et de l'artisanat notamment, firent des bonds en avant prodigieux.** Ils ont remplacé la jarre par le tonneau, ils ont remplacé la charrue en bois par la charrue à soc de fer; ils ont inventé la salaison, d'où la renommée des jambons et des charcuteries gauloises, adopté la vigne et créé les vignobles, de Bordeaux et de Bourgogne, déjà rivaux dans la fiscalité impériale. C'est à tel point, que pour les Latins, la Gaule paraissait un véritable pays de cocagne.

Sur un point en effet les Celtes semblent trancher avec les Amérindiens de Clastres. Il ne semble pas que "l'oisiveté" des sauvages, tant vantée par les ethnologues modernes (après avoir tant été décriée par les missionnaires !...), soit le propre des peuples celtiques. (*Note de R71* : ni non plus celui de certaines nations amérindiennes d'Amérique du Nord comme les Iroquois, Algonquins ou les nations des grandes plaines : Lakota, Cheyenne, Arapaho, Kiowa...) Le refus de l'État chez les Gaulois, ce ne sont pas les fameux "droits à la paresse", c'est au contraire une production socialement utile tendant à satisfaire le système des besoins. (*Note de bas de page de l'auteur* : Cette restriction des besoins est un des "reproches" qu'adresse Jean-William Lapierre aux sociétés sans État amérindiennes, cela allant de pair avec la restriction draconienne de la démographie, ce point étant contesté par Pierre Clastres, qui chiffrait la population des Amériques entre 80 et 100 millions de personnes au XV^{ème} siècle, soit un quart de la population mondiale...) D'où l'apparition des oppida : pour stocker les biens produits et les mettre à l'abri, d'où aussi l'apparition, face au troc, de l'échange monétaire.

Peut-on alors dans ce cas parler de classes dans le cadre de la société celtique ? Nous ne le croyons pas ; en effet, ici il convient d'être clair : la base de la division d'une société en classes est soit l'existence de l'État coiffant les communautés primitives (cas du despotisme oriental), soit la propriété privée du sol et de la mise en culture par le travail servile (esclavage, servage). Or, ce second cas ne semble pas s'être présenté plus que le premier.

On peut maintenir raisonnablement l'hypothèse de d'Arbois de Jubainville en 1891 et affirmer que **les Celtes pratiquaient la culture en commun des terres.** [...] *En fait on ne peut pas expliquer la société celtique, qui ne connaissait pas du tout le Mode de Production Esclavagiste (MPE), sans la propriété collective des sols.* Celle-ci postulée, tous les récits des historiographes, y compris César lui-même, s'élucident parfaitement. Cette hypothèse formulée par les marxistes, Engels en 1884 dans son "Origine de la Famille", Rosa Luxembourg en 1908-1917 dans "l'Introduction à l'économie politique", autant que le conservateur d'Arbois de Jubainville en 1890 dans ses "Recherches", est difficilement réfutable : on ne voit pas pourquoi les Celtes, comme les Germains et les Slaves, n'auraient pas connu la propriété collective et pourquoi une révolution aussi radicale que l'introduction de la propriété privée des sols chez eux juste avant la conquête romaine n'aurait pas été remarquée par les historiens grecs ou romains...



Nous pouvons donc légitimement penser qu'en ce qui concerne le régime de la propriété, Celtes et Germains étaient effectivement assimilables, leurs seules différences résidant dans le "degré de civilisation". En effet, face aux Germains et aux Scythes (Slaves), les Celtes apparaissent aux "Anciens" parmi les "barbares occidentaux", comme des "barbares porteurs de connaissance, de culture, des inventeurs. Et c'est cela qui nous pose un problème par rapport à l'existence d'une société "indivise", sans classes et sans État.

[...]

Division du travail et division en classes

Par contre cette ardeur guerrière des Gaulois, des paysans libres portant l'épée et exploitant en commun la terre, n'empêcha pas l'existence d'une profonde division du travail. Mais **nous ne pensons pas que la division du travail entraîne la division en classes, il faut l'État pour cela.** Les Celtes avaient en effet opéré cette formidable révolution, la plus merveilleuse dans l'histoire de l'humanité, qu'est la division du travail (*Note de R71 : Nous ne partageons pas cet avis...*). La division, tant décriée par certains, entre le travail manuel et le travail intellectuel, entre les druides et les autres, seule cette division a pu donner à la Celtie une vision du monde antiétatique, une conscience de son unité, une justice non-répressive. Mais au sein des travailleurs manuels, segment qui incluait la quasi-totalité de la population, une différenciation s'est vite établie entre cultivateurs et artisans et au sein de l'artisanat entre une multitude de métiers. Il est certain que c'est au niveau de l'artisanat que s'est produite la seconde révolution monétaire, celle basée non plus sur les dons de prestige des chefs, mais sur la circulation des biens. Nous disons biens et non pas marchandises ! (*Note de R71 : bonne remarque de Guillermin, en effet le "bien" ou la possession est légitime, le passage du "bien" à la "marchandise" se fait par le truchement du glissement de la "possession" positive à la "propriété" négative, comme l'avait si bien analysé Proudhon...*) En effet, il ne semble pas que se soient créées de quelconques classes de marchands, comme il s'en créera d'actives et

puissantes chez les Gallo-Romains, qui aient accaparé le commerce des biens artisanaux en un mot : transformé les biens en marchandises.

[...]

Les Druides

Pas de classes différenciées, donc, au sein de la masse des travailleurs libres qui forment l'essentiel de la population. Mais n'y a-t-il pas de castes comme celles des guerriers ou des druides ? Commençons donc par cette seconde qui a tant intrigué les historiens anciens et les "romantiques" modernes et voyons si nous pouvons proprement parler de "castes".

L'essentiel de la formation des druides consistait en vingt ans d'études, qui, dit Régine Pernoud, a donné notre cycle actuel d'éducation du primaire à l'université incluse.

Le recrutement devait être entièrement ouvert, basé avant tout sur le désir d'apprendre et sur l'intelligence des postulants. Par ailleurs la vie d'un travailleur libre et armé (ne l'oublions pas, les Celtes avaient la passion de la guerre) pouvait être plus attirante que celle d'un druide, fonction qui n'entraînait aucun privilège, hormis le fait d'être nourri par la communauté et un indéniable prestige.

[...]

Les druides formaient un clergé "hiérarchisé" "obéissant" à un chef unique, du moins pour toute la Gaule et peut-être aussi la (Grande-) Bretagne, qui détenait l'autorité suprême et qui à sa mort était remplacé par un autre chef désigné par élection.

Ils vivaient au sein des villages, mariés comme tout le monde. Il ne semble pas à ce propos qu'on ait tenté de leur imposer un quelconque célibat comme l'église dut le faire au début du Moyen-Age pour éviter justement que les prêtres ne se transforment en une caste héréditaire. Peut-on alors dire que le segment de la population que constituent les druides, comme celle des guerriers (equites) pourrait mettre en danger l'indivision de la société celtique ? [...]

On sait que les Druides sont des prêtres ou des "chamanes" si l'on veut éviter de se référer au sacerdoce indo-européen (ce que fait Nora Chadwick dans son *"The Druids"*, Oxford Press, 1966). En fait, pour en rester aux textes antiques, seul Jules César utilise le mot *sacerdos* à leur propos.

[...]

Tout ce que l'on peut dire c'est que les druides, dotés d'attributions dans des domaines très étendus et du seul pouvoir existant, le spirituel, forment une institution essentielle de la société celtique. Ils en sont le ciment idéologique ou, si l'on préfère, religieux, ces deux mots étant pour nous équivalents. (*Note de R71* : opinion à débattre bien évidemment !..). D'où l'importance en effet que revêt leur recrutement. Celui-ci avait lieu tout simplement par examens, par une sorte de sélection fort sévère sur les aptitudes intellectuelles qui seules donnent droit d'entrée dans le "collège" des druides.

La capacité devait être limitée, ainsi selon Leroux et Guyonvarc'h, le druide Cathbad avait quelques 150 élèves et seulement *"huit de ceux-ci étaient capables de science druidique."* On voit que la sélection est sévère et qu'elle se fait probablement dans les premières années, au début du cycle d'études. Ceux des jeunes garçons qui étaient recalés n'en étaient pas pour autant mal considérés, avoir eu accès au rang d'élève était déjà en soi un signe de distinction, les écoles druidiques visaient à ne former que des druides et étaient le seul système

d'instruction à la fois laïc et religieux. Quant aux vingt ans d'études, ils se justifient par le système d'attribution, fort étendues, des druides.

Le druidisme n'était pas héréditaire, quoi qu'il arrive qu'un fils de druide le devienne plus aisément qu'un autre, mais pas plus que de nos jours un fils d'universitaire ne devient professeur, il n'était pas non plus électif, ce qui était une grande différence tant avec les "rois" (vergobrets) que les "chefs de guerre", fonctions, qui pour n'en être pas moins séparées, étaient toutes deux électives. **En effet si les Celtes ignorent les charges héréditaires, ils n'en distinguent pas moins les fonctions de "chef", électives, des fonctions de druides, sélectives.** Si l'on sait que le pouvoir du chef de guerre est nul entre deux campagnes (*Note de R71* : de la même façon que chez les Amérindiens...), ce fut le cas notamment avec Vercingétorix et la souveraineté du vergobret, chef civil, entravée de tellement d'interdits qu'elle en est un non-pouvoir, les druides ne forment-ils pas alors une classe dominante, rompant l'indivision de la société, une classe fondée sur l'équation bien connue savoir = pouvoir et vice versa, se cooptant par des "examens" dont ils fixent les critères un peu à la manière des mandarins chinois ? Hormis le fait que c'est oublier que les mandarins ont derrière eux tout l'appareil d'État, civil et militaire, économique et bureaucratique et tous les moyens de coercition que cela implique, alors que les druides n'eurent rien de tout cela ; c'est aussi oublier que dans une société sans classes, la "sélection" ne se base sur aucun "héritage", ni matériel, ni culturel. [...]

Or qu'enseignent les druides ? Littérature, histoire, théologie, sciences de la nature, mathématiques, géographie, astronomie etc... les études druidiques couvrent tout le champ des connaissances alors concevables. Aucune de ces connaissances n'a de base empirique dans ce qui est propre de la connaissance commune celte : la charrue ou l'épée.

Les druides retirés dans des forêts ou des îles peu accessibles pour y dispenser leur enseignement, pouvaient "dresser" leurs élèves, quelle que soit la profession des parents et en faire une "classe" homogène vis à vis du monde extérieur, dont l'aspect et les manières ne devaient pas manquer de grandeur, mais répétons-le, il n'y a là aucune transmission d'un héritage culturel ou matériel, d'origine parentale. Par contre **les druides formaient le véritable ciment de la société celtique. Dans une société sans police, sans prison, sans système judiciaire ni diplomatie, des druides remplissaient toutes les fonctions judiciaires et de coercition auxquelles les Celtes obéissaient de leur plein gré, car les druides n'avaient aucun moyen matériel de faire appliquer leurs décisions.** Ainsi pour les fonctions de justice et de police, la seule partie civile pour les délits, y compris les plus graves, étaient les parents ou les amis de la victime. Le seul recours était donc soit la vendetta, soit la pression morale tel que le jeûne devant la maison du coupable jusqu'à ce qu'on obtienne réparation (Les Celtes ont aussi inventé la "grève de la faim") ou enfin le choix d'un juge accepté d'un commun accord. Mais la vendetta pouvait entraîner une spirale de violence sans fin, le jeûneur ne pas avoir son droit reconnu, le juge "civil" être récusé. Dans ce cas le seul recours était le druide, recours auquel il était fait appel rarement, car le coupable savait que le druide possédait une sanction terrible, pire que la mort : l'exclusion absolue de toute la communauté celtique, cette malédiction, qui est bien entendu l'ancêtre de l'excommunication médiévale. (*Note de R71* : il en va de même pour les communautés amérindiennes où l'exclusion de la communauté revient à terme à une sentence de mort...) Cette sanction était redoutée car le condamné, privé de l'eau et du feu, ne pouvait que mettre fin à ses jours ou vivre en véritable paria. Cette

sanction était appliquée par tous avec la plus grande rigueur envers les condamnés. Ainsi on comprend que les justiciables aient préféré en dernier recours à se soumettre à la sentence des druides, d'autant que ceux-ci étaient d'ailleurs des juristes en même temps que des juges. **Le droit celtique était très développé et très détaillé.** Les Irlandais nous ont laissé de nombreux traités du VIII^{ème} au XIV^{ème} siècle ; il ne faut pas non plus oublier qu'auparavant ils étaient tous oraux et les druides devaient les connaître par cœur. **Le droit irlandais nous semble un modèle d'humanité envers le coupable qui se soumet, il n'en est pas pour autant moins juste, mais tout son effort vise à dédommager la victime et non pas à faire souffrir le coupable repentant.** Ainsi est-il basé sur des amendes de toutes sortes, si celles-ci peuvent ruiner le coupable, elles ne visent jamais à "remplir les caisses de l'État" (qui rappelons-le, est non existant...). Le glissement dans ce sens se voit au contraire dans les traités en gallois rédigés au Pays de Galles du XI^{ème} au XIII^{ème} siècle, quand se créent trois royaumes, au sens moderne du terme, où l'État se porte systématiquement partie civile et où la vaste majorité des amendes va au fisc et non plus aux victimes.

[...]

Devant les druides, les épées tirées s'abaissent s'ils le désirent, ce qui n'est pas une mince affaire si l'on sait que la guerre est la passion, voire la raison d'être des Celtes. C'est en effet comme chez toutes les sociétés primitives (originelles, non-étatiques), seule la guerre maintient la division en multiples pays et cités, qui empêche la création d'un "État" ou d'un "Empire" celtique s'étendant des bouches du Tage aux plateaux d'Anatolie. Par contre refusant l'unité étatique, les druides maintiennent l'unité religieuse et traditionnelle, par-delà la foi hypothétique en l'existence d'un ancêtre commun (Celtos ?). Ainsi la religion druidique, nous pouvons employer ce mot au sens fort, est-elle avec la langue, un des deux facteurs d'unité du monde celtique.

Note de Résistance 71 ► Les recherches de l'anthropologue Pierre Clastres furent les premières à démontrer que les sociétés primitives (premières, originelles) non-étatiques, le demeurent par leur unité, leur indivision, le fait qu'il n'y a pas d'organe séparé du pouvoir qui réside avec le peuple, et qui se choisit des représentants sans pouvoir et sans capacité coercitive. Ceci a un prix : pour que la communauté demeure unie et indivisée, égalitaire et collectiviste, elle ne peut le faire qu'en refusant une unification centralisée avec les autres communautés/nations environnantes. Pour que la division demeure, la guerre est indispensable. Ceci dit, le concept de "guerre" dans ces sociétés originelles n'a rien de commun avec celui de nos états impérialistes ayant vu le jour avec l'avènement de la monarchie absolue et des états-nations européens depuis la fin XV^{ème} et au XVI^{ème} siècle. La guerre occidentale est impérialiste, génocidaire et totale. Ce qui ne l'est en aucun cas dans le contexte des sociétés premières non-étatiques et ce essentiellement pour des raisons démographiques, l'annihilation de l'autre ne fut jamais une option, la guerre n'était pas motivée par l'économie, le profit et la subjugation de l'autre, mais par la maintenance de la politique d'indivision communautaire. En cela les sociétés primitives (premières, originelles) ne sont pas seulement des sociétés sans État, mais elles sont des sociétés CONTRE l'État. ◀

Les guerriers

Après les druides, l'autre segment particulier de la société celtique est celui des guerriers. L'existence de ces deux catégories, prêtres et guerriers est, notons-le, universelle dans les

sociétés primitives. **Il n’y a aucune différence significative entre le sacerdoce et le chamanisme** ; quant aux guerriers, les remarquables descriptions de Pierre Clastres sur les guerriers amérindiens nous font penser trait pour trait, à celles des guerriers celtiques...

Faisons ici une parenthèse : dans la société celtique, tout le monde sauf le “roi”, le vergobret, nous verrons pourquoi, est “libre et armé” et tout le monde a le droit, l’obligation (sauf les druides qui peuvent s’en dispenser, ce dont ils profitent rarement...) de faire la guerre. Tout le monde, ce sont les hommes valides, mais et ceci représente une grosse différence avec les Amérindiens, aussi les femmes quand le besoin l’exige (cela demeura vrai jusqu’au VIII^{ème} siècle de notre ère en Irlande). **Au guerrier n’est donc pas réservé le seul monopole de la violence légale, comme l’État moderne le réserve à la police et à l’armée, mais un autre privilège bien plus redoutable que Pierre Clastres a mis en évidence et qui est corroboré par le témoignage de César : celui d’être “un être pour la mort” et de devoir toujours se surpasser jusqu’à en périr.** [...]

Comme l’a démontré Clastres, l’existence du guerrier est un danger pour la société primitive, aussi celle-ci le pousse t’elle, s’il veut garder son titre de guerrier, à s’exposer de plus en plus, à surpasser en permanence ses exploits jusqu’à la mort. [...] **On peut se demander pourquoi la société pousse ainsi le guerrier toujours plus avant, la raison en est simple : c’est que sans cela, il serait un trouble pour l’indivision. Impropre au travail, il est tenté de vivre du travail des autres, faute de guerre et de butin.**

(Note de R71 : C’est ce qu’il s’est produit avec les guerriers médiévaux devenus racketteurs pour leur compte et celui de chefs de guerre désœuvrés lors des temps de paix, générant la caste des “barons voleurs”. La société était alors déjà politiquement divisée et l’État existait, ce fut l’époque des ducs et des barons...)

En outre la constitution autour des chefs, de “suites guerrières”, pourrait être l’embryon d’un appareil d’État spécialisé, monopolisant la violence à son seul profit. En effet, les Celtes, comme les Indiens d’Amérique, nomment un chef de guerre à qui ils doivent une obéissance absolue lors des campagnes militaires. C’est ce que fut Vercingétorix, qui ne fut nullement “roi des Arvernes”, son nom indiquant seulement son origine “royale”, ce qui est très différent. En temps de paix, le peuple est délié de toute obéissance envers ce chef. Mais il peut continuer à guerroyer pour son propre compte, qui donc l’en empêcherait ? En s’entourant des jeunes gens les plus belliqueux de la tribu. Ce groupe de professionnels l’accompagnait bien sûr à la guerre où il était à la fois ses gardes du corps et ses troupes de choc. **(Note de R71 :** On peut établir ici un parallèle avec un chef de guerre amérindien célèbre : le Chiricahua Geronimo, qui remplissait parfaitement la description faite ci-dessus. Geronimo passa le plus clair de sa vie à vouloir être un chef que personne de sa nation ne suivait, sauf une poignée de guerriers, à moins que les intérêts convergent, ce qui se produisit parfois... La motivation personnelle de Geronimo à guerroyer, essentiellement contre les Mexicains, était la vendetta. Il a passé sa vie à venger sa famille massacrée par les Mexicains lors de sa jeunesse.)

Sans la nécessité pour le guerrier de se surpasser, c’est à dire de mourir, on pourrait craindre que les “suites guerrières” ne se transforment en embryon d’État ; ce sont en effet ces

“suites”, les embractes, qui constituent ce que César a cru être la nombreuse “clientèle” des chefs, quoique ce concept chez les Romains ne soit en rien comparable avec ce que nous décrivons ici. En réalité, le péril de l’État fut exorcisé et la société laténienne mourut, tuée par Rome, justement parce qu’elle s’était refusée à en constituer un. Mais la classe guerrière des oppida du 1er siècle s’était réservée le monopole du monnayage, qu’elle introduisit d’abord avec le mercenariat, donc celui de la richesse. ***Cette richesse “abusive”, elle s’en débarrassait périodiquement par le potlach, forme ludique de redistribution des richesses***, que décrit si bellement Camille Jullian. (Note de R71 : cette méthode est identique chez les Amérindiens chez qui l’accumulation de richesses est traditionnellement impensable dans des sociétés fondamentalement égalitaires et collectivistes. Le potlach sous sa forme de cérémonie traditionnelle fut interdit par les autorités coloniales au Canada par exemple entre 1867 et les années 1950... Redistribuer les richesses ?... Dans une société (imposée par la colonisation) capitaliste ? Impensable, folie que l’on se devait d’interdire !!)

Il n’empêche, le fait de donner confère en lui-même un pouvoir; on ne sait comment aurait évolué à l’échelle des siècles la société laténienne. Cette “évolution” on la voit avec la société irlandaise, restée à l’abri de la civilisation romaine et de la christianisation forcée. *Les rapports entre le “druide et le vergobret” entravèrent la naissance de proto-états basés sur une aristocratie militaire même lorsque les druides païens furent devenus des moines chrétiens.*

Note de Résistance 71 : Le livre se termine sur cette note un peu brutale sans réelle conclusion parce qu’en fait, ce livre est la première partie de la thèse d’état du doctorat d’Alain Guillermin. La suite de sa thèse fut publiée chez Arthaud en 1992 sous le titre *“La pierre et le vent, fortifications et marines en occident”*.

Nous n’avons pas lu cet ouvrage.

A suivre **notre conclusion** sur la série d’études relatées sur ce blog concernant les sociétés contre l’État et en quoi cela devrait influencer notre vision pour un bien meilleur futur politique...

Société contre l'État : Société celtique et gauloise, le « Défi Celtique » d'Alain Guillerme ~ Conclusion de Résistance 71 ~

“Le fait est que la tyrannie n'est pas un feu qui doit ou peut être éteint. Ce n'est pas un mal externe. C'est un défaut interne. Le feu de la tyrannie ne peut pas être combattu de l'extérieur avec de l'eau, c'est la source qui doit être éliminée. Les gens qui le nourrissent doivent arrêter de le faire. Ce qu'ils y sacrifient doit être gardé pour eux-mêmes... Les humains ne doivent pas être unis par la domination, mais comme des frères, sans domination : an-archie. Si nous manquons aujourd'hui de conscience, le leitmotiv doit demeurer : sans domination...”

~ Gustav Landauer ~

Société celtique société contre l'État : à l'origine de la culture européenne

<https://resistance71.wordpress.com/2015/09/20/societe-contre-letat-societe-celtique-et-gauloise-le-defi-celtique-dalain-guillerme-conclusion-de-resistance-71/>

CONCLUSION DE RÉSISTANCE71

Cette excellente étude d'Alain Guillerme sur la société celtique vient un peu “boucler la boucle” en quelque sorte, de notre analyse sur les sociétés primitives (une fois de plus le terme est pris ici dans un contexte anthropologique provenant de la racine latine du mot “primus, primere” voulant dire “premier, originel”) que nous avons menée concernant ces sociétés sur les cinq continents.

Commencée avec les travaux des anthropologues politiques Pierre Clastres, Robert Jaulin et Marshall Sahlins, analysant les sociétés contre l'état des Amériques et d'une partie de la Mélanésie ainsi que de la société d'abondance de l'âge de pierre, nous l'avons continué avec la recherche sur les sociétés traditionnelles africaines des nigériens Sam Mbah et I.E. Igariwey, pour enfin finir avec une relation similaire dans la société originelle profonde européenne, la société celtique au travers donc des 3 parties de l'ouvrage d'Alain Guillerme, que nous venons de publier.

Que pouvons-nous dégager de ces études qui pourraient être bénéfique à la société actuelle, surtout pour son évolution politico-économique?

En étudiant et en partageant cette recherche, nous avons essayé de mettre en évidence une chose fondamentale à notre sens : Une certaine universalité de la société humaine par-delà l'espace-temps. En effet, du continent africain au continent européen au continent des Amériques à celui de l'Océanie, nous avons pu constater que la société humaine est essentiellement à l'origine une société non seulement sans état, mais plus précisément *contre* l'État (cf. Pierre Clastres). Une société qui refuse la centralisation et la division du pouvoir

politique, qui refuse de voir le pouvoir politique se séparer de la société en une entité indépendante qui, à terme, mène à la division de la société en un système de dominants et de dominés et à la tyrannie oligarchique dont l'État moderne est la pire des représentations. Ceci représente le terreau de la formation étatique. ***Pour qu'il y ait État, il faut qu'il y ait une division politique initiale de la société en dominant et dominé à un moment historique donné, la division économique suit, elle est postérieure à la division politique (Clastres).***

Les sociétés humaines, pendant des millénaires et sur tous les continents, ont essentiellement vécu, et très bien vécu, dans l'abondance et une certaine égalité, sans État, sans autorité centralisée, sans chefferie autoritaire et séparée de la société. Chefferie et guerriers étaient contrôlés par le pouvoir de la société, qui muselait toute velléité pour un chef de commander, de devenir un tyran. La société possédait ses mécanismes inhérents de contrôle de la chefferie par le biais des conseils populaires, conseils de femmes, d'anciens etc... Comment et pourquoi l'État est né demeure un mystère anthropologique, ce qui est en revanche établi par les recherches de scientifiques comme Clastres, Sahlins, Jaulin, Mbah, Guillerme et d'autres, est que l'État n'est pas, comme le dogme anthropologique structuraliste évolutionniste le veut, une étape qui se veut ultime de l'évolution de la société humaine, ramenant les sociétés primitives au rang de "sociétés incomplètes en voie de développement", mais bien plutôt une anomalie, une tare, une sorte de "cancer" historico-anthropologique affectant la société humaine. Les sociétés primitives, originelles des Amériques, d'Afrique, d'Océanie et d'Europe étaient des sociétés parfaitement développées, complètes, autonomes, matures, qui non seulement n'étaient pas à l'État ou de toute forme de contrôle issus de la division politique de la société, mais le refusait et refusait toute centralisation en préservant leur homogénéité politique du pouvoir dissout dans le peuple, s'autogérant politiquement et économiquement. Savoir pourquoi et comment l'État s'est développé est au-delà de la portée de cette humble étude, mais la question pourrait aussi être de savoir si ce phénomène étatique est irréversible ? Certains pensent que non. D'autres pensent que oui. La pensée anarchiste dans son ensemble et quel que soit ses tendances, pense que le phénomène étatique n'est pas irréversible, c'est à dire que l'humanité pourrait parfaitement retourner dans une phase de redilution du pouvoir dans le peuple où il est en fait très soluble, qui aurait toujours bien sûr des "leaders", mais ceux-ci n'auraient plus de pouvoir, la société redevenant politiquement et économiquement égalitaire, autonome, autogérée et antiautoritaire. Là réside de fait toute l'idée de la société anarchiste, libertaire.

Il est bien évident que les siècles et les siècles de gouvernance étatique ont laissé des marques profondes sur la psyché et surtout sur le comportement humain. Pourquoi cela serait-il irréversible ? Il semblerait au contraire, que la nature sociétale profonde de l'humanité au-delà des civilisations, soit une nature antiétatique, faisant de l'État un carcan imposé, façonné pour le bien du plus petit nombre au sein d'une société artificiellement et hiérarchiquement structurée dans sa forme "pyramidale" actuelle.

L'État est une forme cancéreuse de la société humaine, nocive, menant l'humanité à sa perte et à sa mort clinique. Nous en voyons les effets toxiques aujourd'hui. La cause de cette maladie socio-anthropologique est la division politique de la société, qui créa les premières cellules cancéreuses proto-étatiques. Depuis l'avènement des états-nations occidentaux vers le XVI^{ème} siècle, la maladie touchant la société humaine est entrée pas à pas dans sa phase métastatique dont le résultat sera la mort. Comme toute maladie, si on traite non pas ses symptômes mais

sa cause profonde, on en guérit rapidement et avec peu de chances de rechute si on suit les protocoles préventifs. Il en va de même avec notre société humaine. Il n'est bien sûr pas question de retourner à l'âge de pierre ou à l'âge du fer si bien maîtrisé par les Celtes, mais de voir et reconnaître la "maladie" de notre société pour ce qu'elle est et de revenir à une société fondamentalement saine, c'est à dire sans cette division politique ni économique donnant lieu à la perpétuation de la relation dominant/dominé, qui nous est artificiellement imposée depuis bien trop longtemps et ce pour l'exclusif bénéfice d'un petit nombre au sommet de a pyramide du pouvoir aujourd'hui devenu économique-politique dans la phase capitaliste de l'État. Une simple introspection nous révèle la nature profonde et naturelle de la société humaine. Nous avons été fourvoyés à dessein et emmenés sur un mauvais chemin aussi antinaturel que fallacieux et criminel : celui de l'État. Retournons sur le chemin semble-t-il naturel de l'humanité, celui de l'égalité, de la liberté, de l'émancipation et de l'autosuffisance harmonieuse coopérative.

Il en va simplement de notre survie et là réside à notre sens, le message révélé de l'étude des sociétés originelles de nos continents.

Il n'est jamais trop tard pour corriger l'erreur, encore faut-il reconnaître quand on baigne dedans... Avoir foi en l'humanité, c'est avoir foi en la capacité de l'Homme de sortir des ornières dans lesquelles il s'est lui-même embourbé.

"L'État, c'est ainsi que s'appelle le plus froid des monstres froids et il ment froidement et le mensonge que voici sort de sa bouche : 'Moi, l'État, je suis le peuple !'... Là où le peuple existe encore, il ne comprend pas l'État et il le hait comme un mauvais œil et comme un péché contre les coutumes et les droits... L'État, lui, ment dans tous les idiomes du bien et du mal ; et quoi qu'il dise, il ment et ce qu'il possède il l'a volé. Tout est faux en lui, il mord avec des dents volées, lui qui mord si volontiers. Fausses sont même ses entrailles... 'Sur Terre il n'est rien de plus grand que moi : je suis le doigt qui crée l'ordre, le doigt de dieu', voilà ce que hurle ce monstre..."

~ Friedrich Nietzsche (Ainsi parlait Zarathoustra, 1883) ~

Bibliographie (non exhaustive) sur le sujet :

⇒ *Pierre Clastres* :

“Chronique des indiens Guayaki”, 1972

“La Société contre l’État”, 1974

« Recherches d’anthropologie politique », posthume, 1980

⇒ *Robert Jaulin* :

“La paix blanche”, 1970

⇒ *Marshall Sahlins* :

“Âge de Pierre, âge d’abondance”, 1972

“L’illusion occidentale de la nature humaine”, 2008

⇒ *Sam Mbah & I.E. Igariwey*

« African anarchism », 1997

⇒ *Alain Guillermin*

“L’autogestion généralisée”, 1979

“Le défi celtique”, 1986

⇒ *Charles C. Mann*

“1491”, 2005

Sur Résistance 71 :

Pierre Clastres

Robert Jaulin

Marshall Sahlins

Sam Mbah

Alain Guillermin

Société contre l’état : *Kaiane’re :kowa, la Grande Loi de la Paix* ou constitution de la confédération iroquoise, XII^{ème} siècle.